

BULLETIN MUNICIPAL
VILLIE . MORGON



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté • Égalité • Fraternité.

Commune de Villié-Morgon (Rhône)

Le Dimanche 23 Juillet 1922

INAUGURATION

— DU —

Monument aux Morts

de la Guerre 1914-1918

de la Mairie et du Parc public

sous les auspices de la Municipalité
avec le bienveillant concours

des anciens Combattants de Villié-Morgon

de la C^{ie} des Sapeurs-Pompiers
de la Fanfare et des Ecoles



Programme



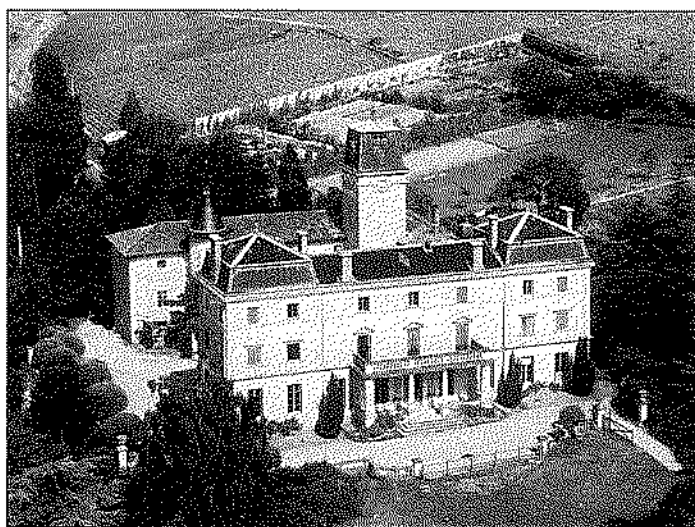
Monsieur E. HERRIOT, député-maire de Lyon, au moment de l'inauguration du monument aux morts, en juillet 1922

SOMMAIRE

Bulletin municipal n° 14
Villié-Morgon Altitude : 300 M au bourg
Fête des conscrits 1er dimanche de Mars
Foire : 11 Novembre
Marché : jeudi matin
Canton : Beaujeu
Département du Rhône

LES 100 ANS DU CINEMA

Henri LUMIERE, fils d'Auguste - inventeur du cinéma - a été propriétaire du château de Bellevue de 1941 à 1948. Son père a donc au cours de cette période séjourné à Villié. Certains se rappellent même de ses petites filles : Huguette et Eliane. Le saviez-vous ?



Vue aérienne du château de Bellevue en 1956

- 4 - renseignements pratiques
- VIE MUNICIPALE :
 - 7 - réalisations et projets dans le cadre des budgets 1993/94 & 95
 - 9 - le Villon
 - 10 - budget
 - 14 - bibliothèque municipale
 - 16 - vivre son grand âge chez soi
 - 17 - France-télécom
 - 18 - mercredi on sort...
 - 19 - fleurissement
 - 20 calendrier des manifestations 1995
- VIE SCOLAIRE :
 - 23 - école maternelle publique
 - 24 - école primaire publique
 - 26 - collège J.C. Ruet
 - 30 - école privée St. Joseph
 - 31 - conseil de parents d'élèves FCPE
- VIE ASSOCIATIVE :
 - 33 - halte garderie
 - 35 - jumelage
 - 36 - sapeurs-pompiers
 - 37 - le sou des écoles
 - 38 - cru Morgon
 - association des donneurs de sang
 - 39 - les enfants du Beaujolais
 - 40 - école de musique
 - 41 - chorale "in vino musica"
 - 42 - basket
 - 44 - les archers
 - 45 - association sportive bouliste
 - 46 - tennis
 - 47 - comité cycliste
 - volley-ball
 - 48 - mutualité française
 - union nationale des retraités
 - 49 - ARAC - association anciens combattants
 - 50 - la Butinière
 - 51 - état civil
 - 53 - mots croisés

MOT DU MAIRE

MADAME, MONSIEUR,

SANS LA SYMPATHIQUE INSISTANCE DE QUELQUES AMIS IL N'Y AURAIT PAS EU, DANS CE BULLETIN MUNICIPAL, LE TRADITIONNEL MOT DU MAIRE,

NON PAS QUE JE N'AI RIEN À DIRE, LES ÉVÈNEMENTS RÉCENTS SONT ASSEZ NOMBREUX POUR N'AVOIR QUE L'EMBARRAS DU CHOIX DU SUJET,

MAIS LA LOI DE 1990 QUI RÉGIT DORÉNAVANT, ENTRE AUTRES CHOSES, LES CAMPAGNES ÉLECTORALES, EXIGE DE LA PART DES ÉLUS DANS L'EXERCICE DE LEUR FONCTION, UNE CERTAINE RÉSERVE DANS LEURS PROPOS OU LEURS ÉCRITS; ET CELA DÈS LA PÉRIODE PRÉÉLECTORALE DANS LAQUELLE NOUS SOMMES DÉJÀ, AUSSI SERAI-JE BREF AFIN DE ME CONFORMER À LA RÉGLE,

CELA NE M'EMPÊCHE PAS, COMME JE LE FAIS HABITUELLEMENT, DE VOUS ADRESSER MES VOEUX SINCÈRES DE BONNE SANTÉ ET JOIE ET DE RÉUSSITE POUR 1995, ET DE FORMULER LES MÊMES SOUHAITS À NOS NOMBREUSES ASSOCIATIONS SI RICHES DE CONVIVIALITÉ ET D'EFFICACITÉ, CHACUNE DANS LEUR DOMAINE,

J'ADRESSE UN VOEU PARTICULIER DE RÉUSSITE À UNE MANIFESTATION QUI NOUS EST CHÈRE; NOTRE MARCHÉ DE L'ESPOIR, PENSEZ À RÉSERVER VOTRE JOURNÉE DU 12 MARS,

QUEL QUE SOIT L'ORGANISME DE RECHERCHE MÉDICALE OU L'ASSOCIATION QUI SERA BÉNÉFICIAIRE DU RÉSULTAT FINANCIER DE CETTE JOURNÉE, SOYONS ASSURÉS QUE LA CAUSE CHOISIE SERA BONNE,

CETTE JOURNÉE PÉDESTRE SE DÉROULE TOUJOURS DANS UN BON ESPRIT DE SOLIDARITÉ, J'AI CONSTATÉ QUE LES LIENS ENTRE LES ASSOCIATIONS ET ENTRE LEURS MEMBRES SE SONT RESSERRÉS ET QUE CETTE SOLIDARITÉ D'UNE JOURNÉE SE PROLONGE POUR DEVENIR UNE BONNE ENTENTE DURABLE, SOUHAITONS QU'IL EN SOIT ENCORE AINSI,

CETTE JOIE SIMPLE ET FRANCHE DE TRAVAILLER ENSEMBLE POUR ESSAYER D'APPORTER MODESTEMENT MAIS AVEC COEUR, UN MIEUX À CEUX QUI SOUFFRENT, C'EST NOTRE BÉNÉFICE, NOTRE TRÉSOR,

C'EST AUSSI ET MÊME SURTOUT GRÂCE À CET ESPRIT, À CETTE VOLONTÉ COMMUNE, QUE L'ON PEUT DIRE DE NOTRE VILLAGE QUE C'EST UN COIN DU BEAUJOLAIS OÙ IL FAIT BON VIVRE,

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

URGENCES

POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 74.04.84.31
E.D.F. : 74.66.29.75
sécurité dépannage

SERVICES PUBLICS

- **Mairie** : 74.04.21.39
Ouverture des bureaux : lundi : fermée - 13h30 à 17h30
mardi à jeudi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30
vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
samedi : 8h00 à 12h00 - fermée

- **Poste** : avenue Sornay : 74.04.20.73
Ouverture au public : lundi à vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h30 à 17h00
samedi : 8h30 à 11h30 - fermée

- **Trésor public** : perception de Fleurie : 74.04.11.09
lundi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
mardi, mercredi : 8h00 à 12h00 - fermé
jeudi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00
à Villié, permanence le 2ème jeudi du mois (salle des réunions) à partir de 9h30.
Sauf Juillet et Août

- **Sous-Préfecture de Villefranche sur Saône** : 74.62.66.15
Ouverture au public : lundi au vendredi : 8h15 à 11h30 - 12h00 à 15h30
samedi : fermée

- **Recette locale des douanes - Régie** : 74.69.13.28
Ouverture au public : lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h30

- **ANPE** : 169, rue Paul Bert, Villefranche s/Saône
Tél : 74.60.30.03

SERVICES SANTE

- **Centre médico-social** : permanence : jeudi 9h00 - 12h00

- **Mutuelle Sociale Agricole - M.S.A.** : permanence de l'assistante sociale :
2ème et 4ème jeudis du mois : 10h00 à 12h00

- **Protection Maternelle Infantile - P.M.I.** : consultation d'enfants de 0 à 6 ans : mercredi : 9h00 à 10h30

- **Médecin généraliste** : Docteur CHARVET : 74.04.24.06
consultations sur rendez-vous tous les jours
consultations sans rendez-vous : lundi et jeudi : 14h00 à 15h30

- **Dentistes** : Docteur DAUTUN : 74.69.11.90
lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00
samedi : 8h30 à 12h00 - fermé
Docteur BARBE-MAISSIAT : 74.04.21.96
lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 19h00
jeudi : 8h30 à 12h00 - fermé temporairement
samedi : un samedi sur 2

- **Infirmières** : Mmes CHATELET et MERLE : 74.69.14.19
Permanences du lundi au samedi : 8h30 à 9h00 (au cabinet) et sur rendez-vous
- **Kinésithérapeute** : Mr AUBERTIN : 74.04.24.79
- **Pharmacie** : Mme CALOT-LATOURE : 74.04.20.10
lundi au samedi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00

SERVICE JURIDIQUE

- **Tribunal de Grande Instance de Villefranche - T.G.I.** :
. service de consultation juridique gratuit par des avocats : 74.65.05.95.
Permanence les 2ème et 4ème lundis du mois à partir de 17h00 ; **uniquement sur rendez-vous**. Ceux-ci ne peuvent se prendre qu'une semaine à l'avance.
. conciliateur (1) : permanence en Mairie de Beaujeu le **1er jeudi** du mois de 9h00 à 12h00.

(1) conciliateur : personne chargée, à titre bénévole, de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable de certains conflits entre l'administration et un particulier.

ASSOCIATIONS

- voir les articles dans le bulletin, chacun comportant les coordonnées des responsables.

TRANSPORTS

- Ligne régulière "BEAUJEU - MACON" et "MACON - BEAUJEU"

Aller	Départ Villié 6h46	Arrivée Mâcon 7h55	du lundi au samedi
Retour	Départ Mâcon 11h55	Arrivée Villié 13h04	mercredi et samedi
	Départ Mâcon 17h55	Arrivée Villié 19h04	lundi, mardi, jeudi, vendredi

- Ligne "FLEURIE - BELLEVILLE" et "BELLEVILLE - FLEURIE"

Aller	Départ Villié 8h30	Arrivée Belleville 9h05	
Retour	Départ Belleville 11h30	Arrivée Villié 12h05	mardi seulement

- **Train** : gare SNCF de Belleville : 74.66.32.11

- **Taxi** : Villié-Taxi : Mr JANIN : 07.47.25.83

ALLO TRANSPORTS PUBLICS 69

Tel : 78.62.67.69.

est un service mis à votre disposition par le Conseil Général du Rhône pour vous informer sur les horaires, les itinéraires et les tarifs des transports publics du Département.

COLLECTES

- Récupération des papiers, tissus, vêtements... : organisée par l'Association "Relais", deux passages pour 1995 : 18 Mai et 31 Août (dépôt dans le local "Voirie", une semaine avant.

- Benne de monstres ménagers et objets métalliques : les premiers lundi, mardi et mercredi de chaque mois sur le parking du boulodrome.

- Benne pour les bidons plastique : de Mai à Août, sur le parking du boulodrome.

- Récupération du verre : un conteneur destiné à recevoir uniquement le verre est installé sur le parking du cimetière.

CULTE

- Communauté catholique : Villié-Morgon, paroisse : 74.04.23.46
Messes les 1er, 3ème et 5ème dimanches de chaque mois à 10h30

Morgon, couvent Saint François
Messes : lundi au vendredi : 6h40
vendredi : 17h00
dimanche : 7h00 et 10h00

Cette liste ne se veut pas exhaustive, nous essayons au fil des années de la compléter.



°°° PAPIERS À GARDER °°° PAPIERS À JETER °°° PAPIERS À GARDER °°° PAPIERS À JETER °°°

° UN EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE, DE DÉCÈS - ÉTABLI GRATUITEMENT PAR LA MAIRIE EST VALABLE 6 MOIS

° LA FICHE D'ÉTAT INDIVIDUELLE OU FAMILIALE D'ÉTAT CIVIL EST VALABLE 3 MOIS

° E.D.F./ G.D.F : LES FACTURES SONT À CONSERVER 5 ANS, LE CONTRAT D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ TANT QUE L'ON NE CHANGE PAS DE DOMICILE

° TELEPHONE : CONSERVEZ LES FACTURES 5 ANS, LE CONTRAT D'ABONNEMENT TANT QUE VOUS CONSERVEZ LA LIGNE

° SECURITE SOCIALE: POUR LES FACTURES DE REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX, GARDEZ LES DÉCOMPTES PENDANT 2ANS

° LES BULLETINS DE PAYE ET D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS À LA FAMILLE ET À L'ÉTAT CIVIL SONT À GARDER À VIE,

°°° PAPIERS À GARDER °°° PAPIERS À JETER °°° PAPIERS À GARDER °°° PAPIERS À JETER

VIE MUNICIPALE

AMELIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE

REALISATIONS ET PROJETS DANS LE CADRE DES BUDGETS 1993/94 ET 95

PARC

Dans le cadre de la rénovation du Parc et de ses abords, il a été réalisé la mise en place d'un éclairage très élaboré, de bacs à fleurs suspendus, d'un système d'arrosage automatique qui a permis d'améliorer la qualité du fleurissement, la rénovation du Monument aux morts. Beaucoup de Villiatons sont attachés à ce beau monument à l'inspiration originale dont nous fêterons en 1995 le 73ème anniversaire.

Une limitation d'accès des véhicules et l'implantation d'un ou deux jeux d'enfants vont être réalisés. Une ouverture plus large du parc sur la place de l'école sera étudiée pour l'avenir.

EGLISE

Suite aux dégâts partiels dus à la grêle, la réfection totale de certains vitraux est réalisée, la fin de la rénovation de la façade et des travaux de toiture sont en cours. Dans l'avenir la suite des travaux de toiture et la rénovation d'autres vitraux de grande qualité, aux joints usés par le temps, sera à prévoir.

SALLE DES FETES

Une étude sur la mise en conformité au niveau de la sécurité a débouché sur la réfection totale de cette vaste salle (isolation, chauffage, électricité, sols, cloisons, revêtements muraux, menuiseries, etc...). Un cadre agréable et rénové est ainsi mis à la disposition des Villiatons.

SALLE DES SPORTS

Après la réfection du plateau sportif, la création du mini-foot, la mise en place de panneaux de basket à relevage électrique et freins de sécurité, le perfectionnement des équipements sportifs s'est poursuivi par l'achat de matériel, l'installation de cibles pour le tir à l'arc, la mise en place d'un chauffage plus performant et économique. La réfection des boiseries extérieures est également prévue.

MAIRIE CENTRE MEDICO-SOCIAL

Le transfert du Centre Médico-Social (maison du département) dans des locaux rénovés et la création d'un bureau pour la santé scolaire vont permettre le maintien à Villié-Morgon de ce centre et un agrandissement des locaux de la Mairie, locaux qui se révélaient nettement insuffisants pour le niveau de l'activité municipale et l'accueil du public.

LOTISSEMENT

La 2ème tranche du lotissement d'habitation de Pré Jourdan étant presque entièrement commercialisée (3 lots vendus et 3 lots réservés sur 8), une troisième tranche de 8 lots va être entreprise. Ceci est un gage de la vitalité de notre village.

ECOLE

Une amélioration de la surveillance entre 12 H et 13 H 15 a été réalisée grâce à l'emploi d'une personne supplémentaire. La rénovation complète de l'école primaire devrait compléter les réalisations précédentes (collège, maternelle). Le projet fonctionnel et esthétique permettra dans les années à venir d'améliorer la qualité de la vie scolaire des enfants et de conforter ainsi les objectifs formateurs de l'école publique ouverte à tous.

RECUPERATION DES FERRAILLES ET BIDONS - ORDURES MENAGERES

Suite à la fermeture du remblai du Truges, le site a été remis en état. Des bennes à ferraille et monstres ménagers seront installées chaque première semaine du mois, du lundi 11 H au mercredi 17 H sur le parking du boulodrome, avec, de Mai à Août, une benne supplémentaire pour les bidons plastique .

Les personnes intéressées peuvent se procurer des conteneurs pour ordures ménagères, aux normes retenues au niveau du canton et de la D.D.E. Les commandes peuvent être déposées en Mairie au tarif suivant :

240 l.	438,82 F T.T.C.
340 l.	711,60 F T.T.C.
500 l.	1 779,00 F T.T.C.
660 l.	1 897,60 F T.T.C.

DE LA COULEUR SUR LES FACADES

La rénovation des façades du bourg a été commencée en coordination avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat. Les couleurs préconisées par l'architecte du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du Département) peuvent surprendre, cependant force est de constater que des couleurs gaies rappelant aux touristes la vitalité de Villié-Morgon ont remplacé des façades sales et lépreuses, certes elles ne rappellent pas la tradition locale classique (crépis gris, boiseries grises) mais elles évoquent les couleurs vives employées sur les boiseries de certains cuvage (boiseries lie de vin) ou sur les maisons des années 1930 (ocres vifs ou sombres avec des boiseries aux couleurs vertes ou bordeaux, profondes) ainsi que le travail fin que réalisaient les façadiers au début du siècle (panneaux de différentes couleurs et granulations, trompe l'oeil, etc...) sans parler de la tradition romaine et médiévale de Villié-Morgon avec laquelle un lien ténu est ainsi tissé.

HABITATION

Ont été réalisés :

L'achat d'un terrain Boulevard Sornay en vue de réaliser un immeuble locatif adapté pour les personnes âgées. La création de 2 logements locatifs au dernier étage de la maison Denonfoux et l'achat d'une maison saisie, dans le bourg, de façon à maintenir les propriétaires dans les lieux.

BUDGET

Les budgets ont également comporté la prise en charge partielle des salaires des "Contrats, Emploi, Solidarité", à la Halte Garderie et à la Bibliothèque municipale.

LE VILLON

L'éclaircissement de la situation juridique de cet établissement, mis en danger par le naufrage de la chaîne SUDOTEL, a mobilisé l'énergie de la Municipalité au cours du 1er Trimestre 1994.

Le partenariat avec le Crédit Agricole et des professionnels renommés en Beaujolais : Mme et Mr Cancela et une énergique action juridique ont permis de trouver une issue favorable.

La responsabilité financière de la Commune est définitivement dégagée et le taux d'intérêt de l'emprunt a été abaissé.

Le Villon voit la réputation gastronomique de son restaurant notablement améliorée. L'accueil y est désormais conforme à la tradition beaujolaise et la fréquentation de l'hôtel progresse considérablement.

La plus grosse entreprise de la commune (créatrice de 10 emplois) a ainsi été sauvegardée, en outre elle apporte une taxe professionnelle importante. Environ 19 000 visiteurs par an, viennent apprécier les qualités de notre cru morgon et l'accueil de notre village.

Que les actionnaires de la S.E.M. et les Villiatons qui ont bien voulu continuer d'apporter leur soutien à cette réalisation économique importante pour notre commune en soient remerciés.



LA VOGUE A MORGON



LA VOGUE DE MORGON se déroulera cette année le dimanche

14 MAI après-midi:

-attractions diverses pour les enfants

-concert de la fanfare de Villié-Morgon...

FINANCES.LE BUDGET

Voici, le budget de l'année 1993 établi d'après le compte administratif 1993, adopté par le Conseil Municipal, dans sa séance du Mercredi 23 Mars 1994. Il s'agit de ce qui a été réellement dépensé et perçu par la commune au cours de cette année civile.

La présentation des chapitres reste la même que pour les années précédentes.

I) EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Compte 60 : Denrées et fournitures	281 242,80 F
61 : Frais de personnel	1 804 229,91 F
62 : Impôts et taxes	36 234,00 F
63 : Travaux et services extérieurs	546 269,04 F
64 : Participations et contingents	1 293 629,66 F
65 : Allocations-Subventions	102 582,00 F
66 : Frais de gestion générale	223 687,99 F
67 : Frais financiers	756 275,20 F
68 : Dotations-Amortissements-Provisions	27 969,60 F
82 : Produits antérieurs (déficit de clôture 1992)	190 839,54 F
83 : Prélèvement pour dépenses d'investissement	748 237,57 F
	<hr/>
	6 011 197,31 F

RECETTES

Compte 70 : Produits de l'exploitation	376 205,53 F
71 : Produits domaniaux	294 788,62 F
72 : Produits financiers	201,77 F
73 : Recouvrements-Subventions	335 969,62 F
74 : Dotation globale de fonctionnement	1 446 999,04 F
75 : Impôts indirects	97 434,27 F
77 : Contributions directes	3 421 982,00 F
78 : Travaux d'équipement en régie/autres	37 616,46 F
	<hr/>
	6 011 197,31 F

II) EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Compte 16 : Remboursements d'emprunts (part de capital)	925 772,94 F
21 : Acquisition de biens meubles et immeubles	413 714,21 F
232 : Travaux de bâtiments et 235 : et divers	710 509,31 F
233 : Travaux de voirie et divers	192 340,04 F
26 : Acquisition de titres et valeurs	87 767,54 F
	<hr/>
	2 330 104,44 F

RECETTES

Compte 10 : Subventions d'équipements, dons et legs	410 789,90 F
11 : Prélèvement sur recettes de fonctionnement	748 237,57 F
13 : Amortissements, frais extraordinaires	27 969,60 F
14 : Participations à des travaux d'équipements (remboursement de la T.V.A par l'Etat)	400 331,00 F
16 : Produit des emprunts	1 081 420,00 F
21 : Aliénation des biens meubles et immeubles	188 490,00 F
25 : Recouvrement de créances LMT	18 500,00 F
	<hr/>
	2 875 738,07 F

La section de fonctionnement étant présentée en équilibre, on constate qu'en investissement le total des dépenses est inférieur à celui des recettes, d'où un excédent de clôture pour 1993 de :

2 875 738,07 F
- 2 330 104,44 F
<hr/>
545 633,63 F

INFORMATIONS POUR 1994

Le budget primitif 1994 a été voté par le Conseil Municipal dans sa séance du Mercredi 23 Mars 1994. Voici les informations concernant les impôts locaux.

Les taux d'impositions ont été majorés de 0,54 %, le produit des contributions directes a été fixé à 3 347 721 F, en augmentation de 5,05 % par rapport à 1993.

Cette somme provient des 4 taxes suivantes :

La taxe d'habitation	:	807 686 F (24,12 %)	Pourcentages
La taxe sur le foncier bâti	:	762 760 F (22,78 %)	des 4 taxes
La taxe sur le foncier non-bâti	:	1 189 214 F (35,52 %)	dans le
La taxe professionnelle	:	588 061 F (17,56 %)	produit total

AUTRE PRESENTATION DU BUDGET

Classement des diverses rubriques en grands chapitres (9 pour les recettes et 11 pour les dépenses).

Les sommes ne correspondant pas à des dépenses ou des recettes réelles et effectives ont été enlevées.

Cela nous donne le tableau et les graphiques des pages suivantes.

Vous trouverez, dans ces 2 pages, les mêmes chapitres classés de A à K pour les dépenses et de 1 à 9 pour les recettes.

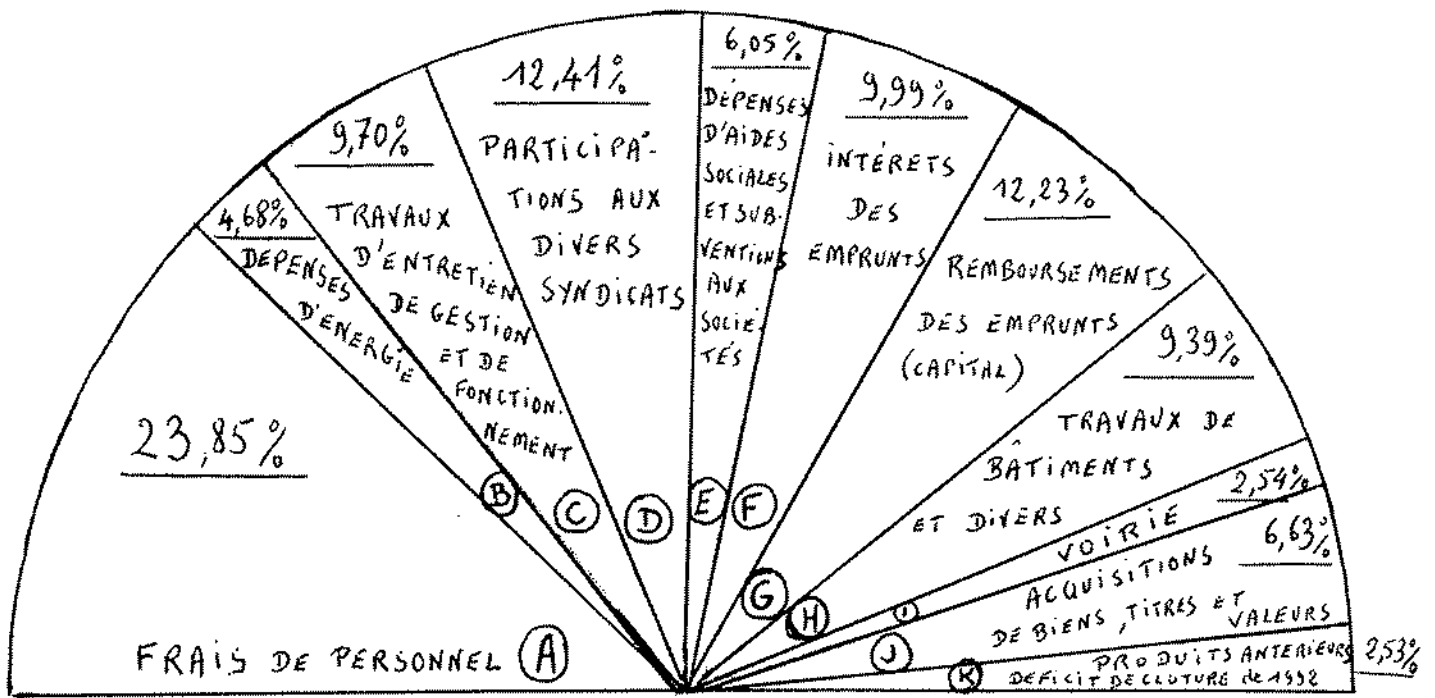
DEPENSES			RECETTES	
A : Frais de personnel	1 804 229,91	FONCTIONNEMENT	1 : Impôts locaux	3 186 747,00
B : Dépenses d'énergie (fuel, eau, gaz, électricité)	354 323,22		Divers	235 235,00
C : Travaux d'entretien de gestion et de fonctionnement	733 110,61		2 : Dotations versées par l'Etat	1 446 999,04
D : Participation au S.I.V.O.M, au S.I.V.O.S (collège) et aux différents syndicats (eaux, pays, ordures ména- gères...)	939 124,66		3 : Produits de l'exploitation	376 205,53
E : Dépenses d'aide sociales et subven- tions aux sociétés	457 087,00		4 : Recouvrements et participations	335 969,62
F : Intérêts des emprunts	756 275,20		5 : Produits domaniaux et impôts indirects	430 041,12
G : Remboursements des emprunts (capital)	925 772,94		INVESTISSEMENT	6 : Produits des emprunts
H : Travaux de bâtiments (parc et divers)	710 509,31	7 : Remboursement de la T.V.A par l'Etat, plus D.G.E		418 831,00
I : Travaux de voirie	192 340,04	8 : Subventions diverses (Etat, Département...)		410 789,90
J : Divers dont acqui- sitions de biens meubles et immeubles, prêts et avances	501 482,15	9 : Aliénation de biens meubles et immeubles, recou- vrement de créances		188 490,00
K : Produits antérieurs (déficit de clôture du budget 1992)	190 839,54			
TOTAL	7 565 094,58		TOTAL	8 110 728,21

On retrouve l'excédent de clôture pour 1993 de :

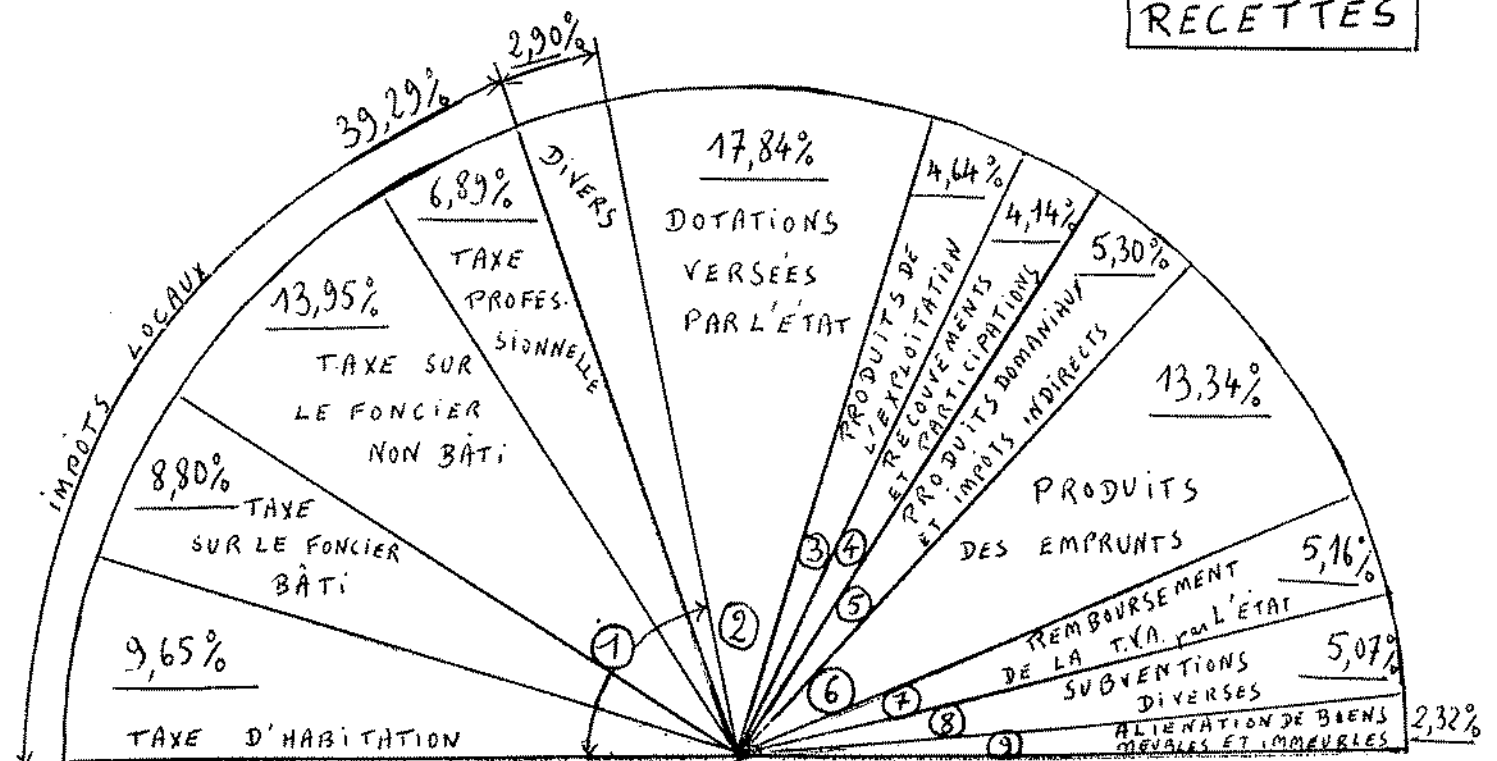
8 110 728,21
- 7 565 094,58

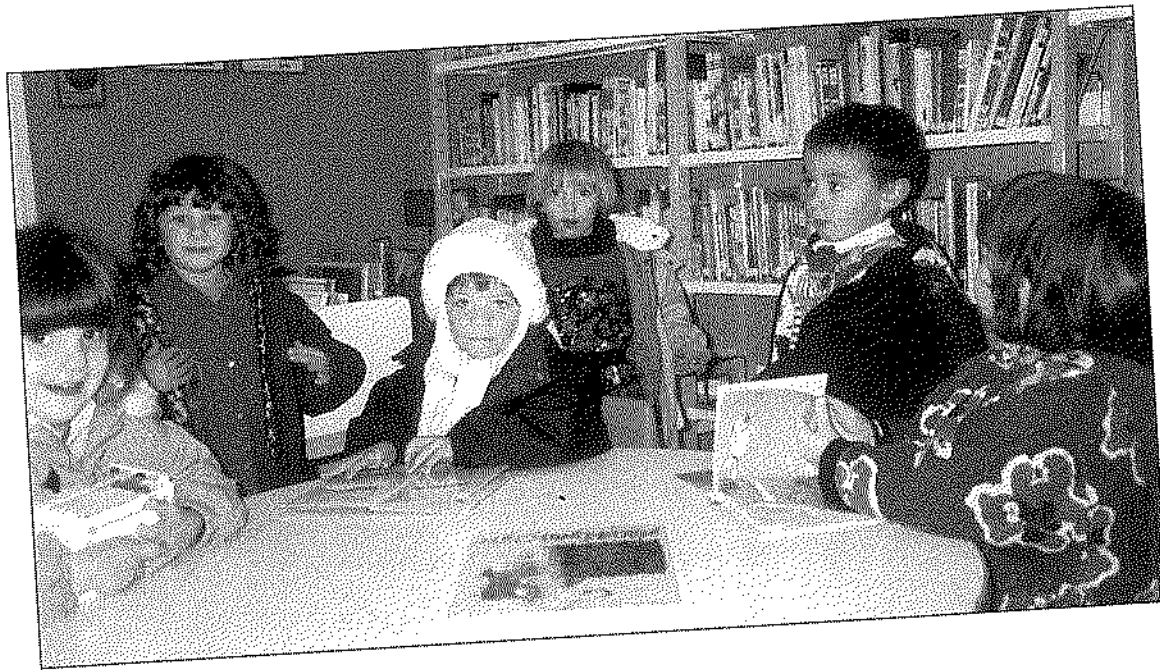
545 633,63

DEPENSES



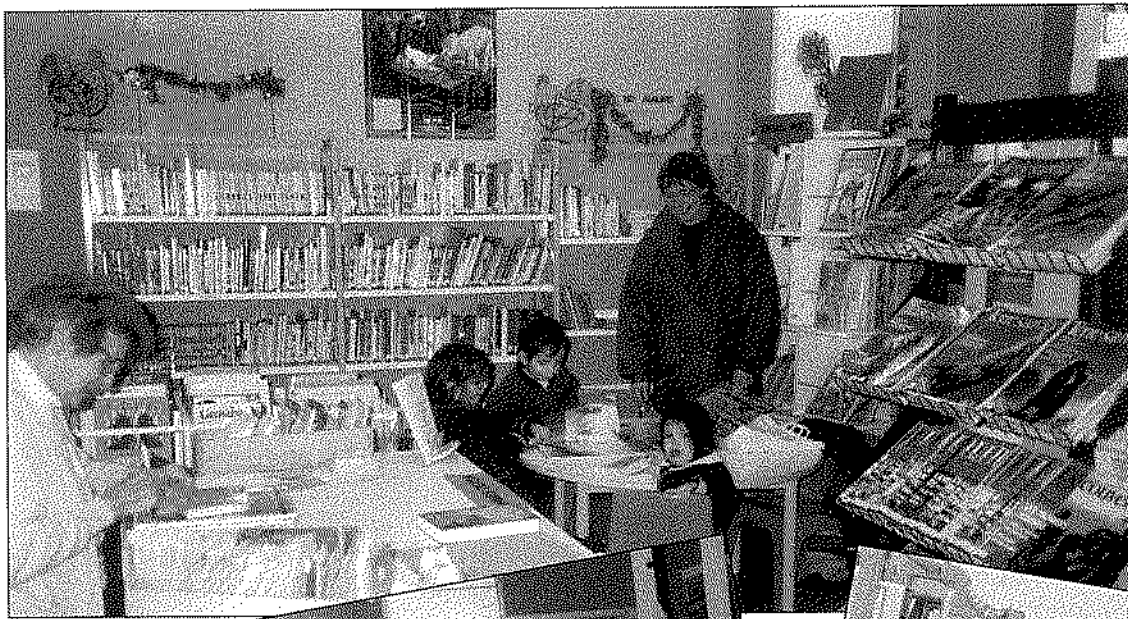
RECETTES



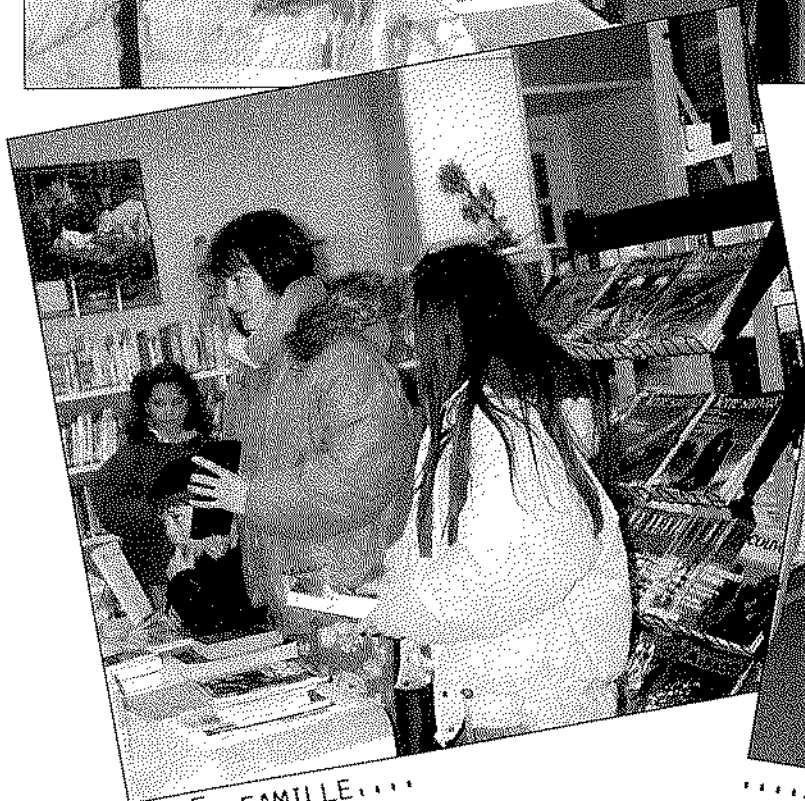


ON VIENT À LA
BIBLIOTHÈQUE.....

....DE LA MATERNELLE AUX ÉCOLES PRIMAIRES....



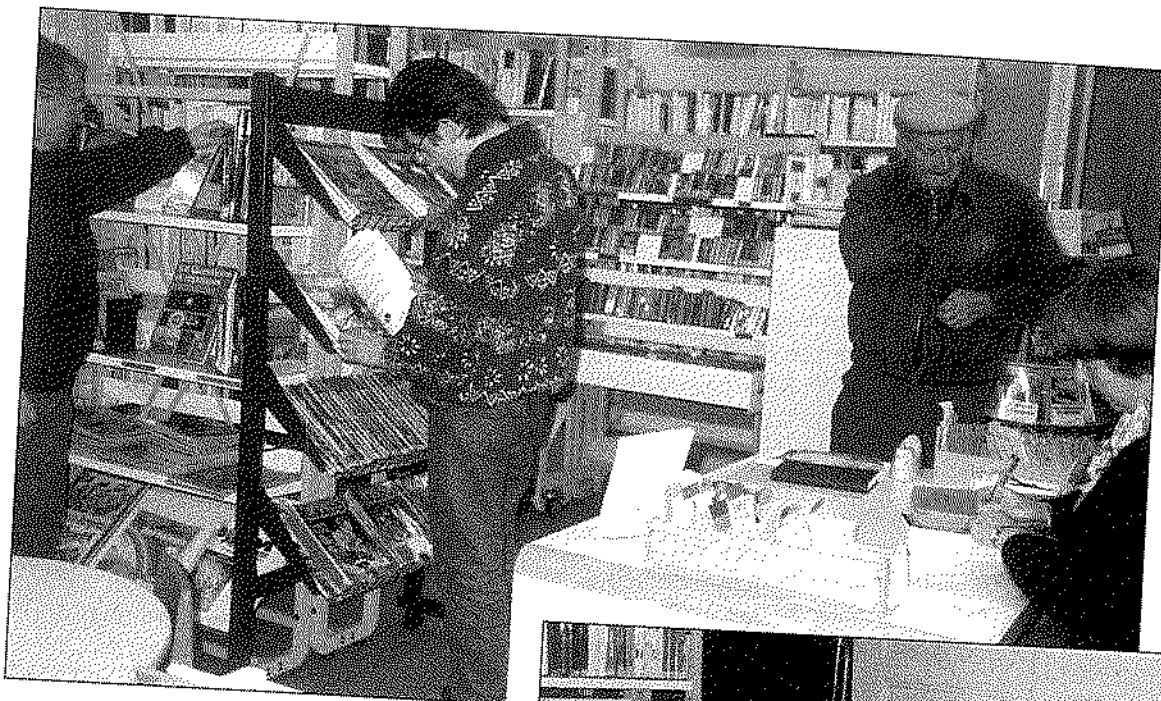
B
I
B
L
I
O
T
H
È
Q
U
E
M
U
N
I
C
I
P
A
L
E



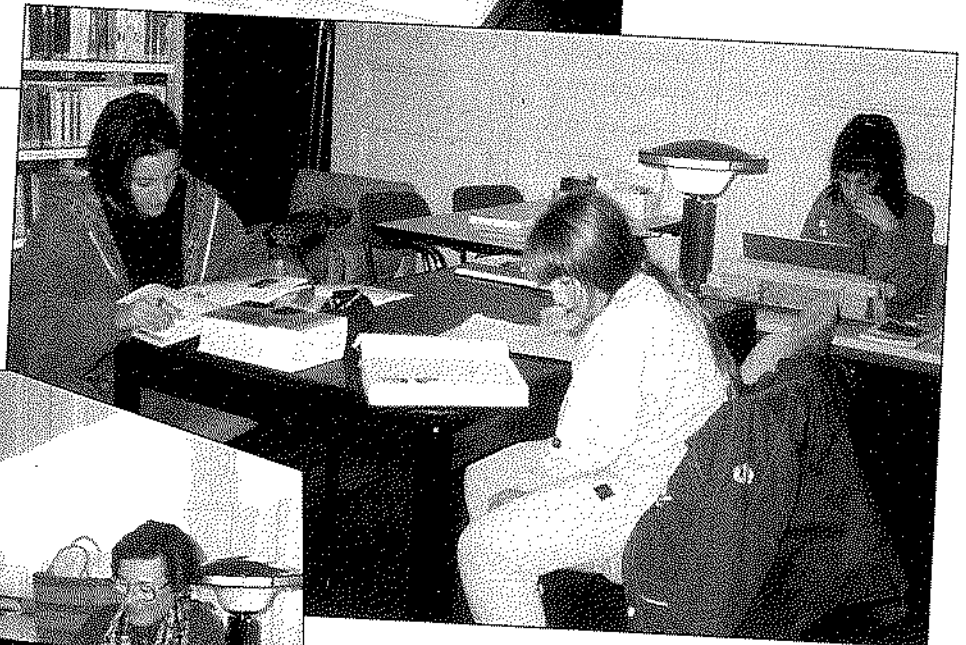
....EN FAMILLE....



....DE PLUS EN PLUS JEUNE.



LES LECTEURS
SONT DE PLUS
EN PLUS
NOMBREUX

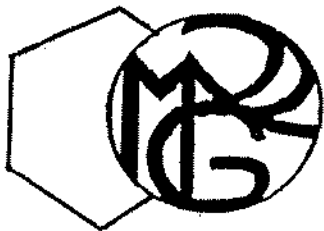


Dans la salle de lecture on
travaille sérieusement :
enseignants, jeunes mais
aussi l'équipe de bénévoles.

De nombreux "classiques" (romans, pièces de théâtre, poésie...), du Moyen-
Age à nos jours, peuvent être empruntés (rayon spécial en salle de lecture).

Horaires publics :	mardi	: 16h00 à 18h30
	mercredi	: 16h00 à 18h00
	jeudi	: 9h30 à 12h00
Tél. :	74.69.12.41	

A la disposition des lecteurs : Article d'Annie Augris sur la "Caractérisation
sensorielle de l'appellation Morgon", présenté dans la Revue des oenologues,
n° 72, juin 94.



VIVRE SON GRAND AGE CHEZ SOI

Au moment où la presse, la radio, nous parlent de plus en plus souvent de la "DEPENDANCE" du grand âge, il semble intéressant de vous redire ce que nous vous proposons depuis de nombreuses années pour permettre de rester CHEZ SOI le plus longtemps possible.

- Pour le confort et la santé, un service entièrement pris en charge par la sécurité sociale (toilette, prise de médicaments, prévention, soins infirmiers) le service de soins à domicile assure 7 jours sur 7 l'intervention d'aides soignantes diplômées sous la direction d'une infirmière coordinatrice. Les infirmières libérales de votre choix interviennent selon le protocole de soins ordonné par le médecin. Interventions sur les cantons de Beaujeu et de Monsols.
- Pour la vie quotidienne (courses, ménage, cuisine, entretien du linge, etc...) l'aide à domicile apporte également une présence attentive, une expérience confirmée. Le financement peut en être assuré soit par une prise en charge de votre caisse de retraite, soit en vous faisant bénéficier de l'exonération de la part patronale de sécurité sociale si vous avez plus de 70 ans. Ces dépenses peuvent éventuellement, pour partie, être déduites de vos impôts.
- La garde à domicile, jour, nuit, semaine, week-end, assure sécurité et accompagnement en même temps que soutien à la famille. Même possibilité de financement que pour l'aide à domicile ou allocation compensatrice selon les ressources.
- Pour assurer les repas lorsque les intervenants habituels ne sont pas en mesure de le faire, du lundi au samedi on peut demander le service de portage de repas.
- Avec la mise en place du chèque service, l'Association peut aider des personnes qui le désirent à gérer ce mode de paiement. Un personnel formé, qualifié peut en assurer le suivi. La participation aux frais de gestion dans ce cas particulier ne sera qu'une cotisation minime.
- La coordination de tous ces intervenants, l'écoute attentive des besoins à tout moment se réalise facilement grâce à un seul interlocuteur : L'ASSOCIATION INTERGOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES DE LA REGION DE BEAUJEU.

Aide-ménagère - garde - portage de repas : 74.69.27.72
Soins à domicile : 74.69.24.55

ACTIVITE 1994 SUR LA COMMUNE DE VILLIE-MORGON

AIDE-MENAGERE : 20 personnes aidées = 3 360 heures de travail

SERVICE MANDATAIRE DE GARDE : 26 personnes aidées = 5 588 heures de travail

SERVICE AIDER : 9 personnes aidées = 533,5 heures de travail

LE PORTAGE DE REPAS : un service plein de vitalité, assuré par des **Bénévoles**

11 personnes aidées

Repas servis = 1 666 soit 40 % de plus qu'en 94

Km effectués par les bénévoles = environ 5 000 dont
3 300 pour les parcours Villié-Beaujeu

Une bonne coordination avec la commune de Fleurie permet de diminuer la charge de ce service.



A QUELQUES SEMAINES DE L'HIVER, FRANCE TELECOM RAPPELLE QUE L'ELAGAGE DES ARBRES A PROXIMITE DES LIGNES TELEPHONIQUES EST OBLIGATOIRE.

L'absence d'élagage des arbres est une des causes principales des dégâts causés aux lignes téléphoniques et France Télécom souhaite restaurer chez les riverains du domaine public la connaissance de l'obligation d'élagage des arbres par leurs propriétaires (*).

Les arbres non élagués contribuent à dégrader le réseau téléphonique lors des intempéries (chutes de neige, tempêtes). La neige ou le vent fait ployer les arbres qui viennent toucher les lignes aériennes. Des branches sectionnées viennent couper des lignes téléphoniques. En Rhône-Alpes, lors d'intempéries récentes, près de 5000 points d'appuis de lignes téléphoniques ont été décrochés, 300 km de câbles coupés et 35 000 postes d'abonnés étaient en dérangement.

En dehors de ces événements, l'absence d'élagage est aussi un facteur de dégradation : le frottement des branches provoque l'usure de l'enveloppe de protection des câbles, l'humidité pénètre et le fonctionnement des lignes concernées est dégradée.

Depuis quelques années, France Télécom améliore régulièrement la qualité de service offerte à ses clients. L' élagage correct des arbres y contribue : il permet d'établir de meilleures communications car il diminue les risques de défauts sur les lignes téléphoniques.

Bien que l'élagage soit une obligation pour les riverains de la voie publique, France Télécom souhaite limiter l'application des procédures réglementaires et préfère faire appel à la compréhension de l'intérêt collectif.

A quelques semaines de l'hiver, des mesures préventives d'élagage s'imposent pour éviter une forte dégradation du réseau téléphonique en cas de très mauvaises conditions météorologiques.

Dans les cas les plus difficiles, France Télécom pourra se substituer aux propriétaires et fera réaliser, à leurs frais, un élagage des zones les plus sensibles aux perturbations.

Mais avant l'utilisation de telles procédures, France Télécom engagera une campagne de sensibilisation auprès des élus locaux et de leurs administrés :

Plusieurs actions seront entreprises :

- Envoi d'un plant d'arbre à 600 maires des communes rurales du Rhône et de l'Ain,
- Expédition d'une lettre d'explication aux maires,
- Apposition d'affiches et diffusion de brochures dans les mairies.

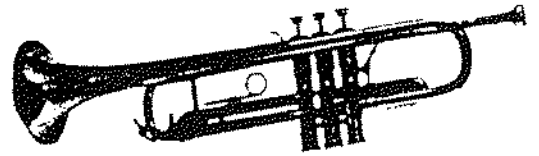
() FRANCE TELECOM peut exiger des riverains la réalisation de l'article 4 de la loi du 23 Octobre 1984 qui stipule : "Les propriétaires, fermiers ou leurs représentants, riverains de la voie publique, sont tenus d'élaguer les plantations gênant la construction ou compromettant le fonctionnement des lignes de télécommunications empruntant le domaine public"*

VARIETES

MERCREDI... ON SORT.....

COQUINERIES AVEC YVETTE BERGER ET SES MUSICIENS

UN MOMENT QUI SE GOÛTE AVEC DÉLICES !
MERCREDI 8 FÉVRIER
ANSE - FOYER RURAL - 16 H.



THEATRE

POIL DE CAROTTE DE JULES RENARD
PAR LA FORGE DE SCAPIN - CIE AZIMUTS
UNE HISTOIRE COMIQUE ET DOULOUREUSE...
MERCREDI 15 MARS
LIMAS - SALLE DES FÊTES - 16 H.



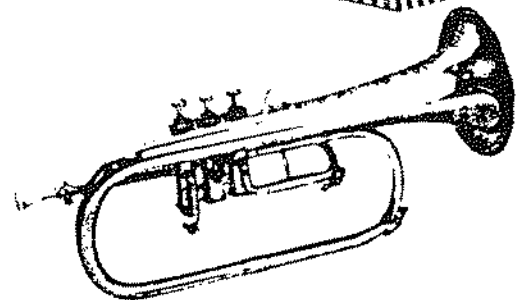
CONTE MUSICAL

LE DIABLE DANS NOS CAMPAGNES
AVEC MARC BERNARD ET LOUIS SORET - CIE DE L'ALOËTE
DES DIABLERIES AVEC HUMOUR ET BONNE HUMEUR !
MERCREDI 29 MARS
LACENAS - MAISON DE VILLAGE - 16 H.



MIME

SPECTACLE POUR RIRE AVEC EDUARDO LORCA
LA MAGIE DU CORPS AU SERVICE DE L'EXPRESSION.
MERCREDI 5 AVRIL
ST BONNET DES BRUYERES - SALLE DES FÊTES - 16 H.



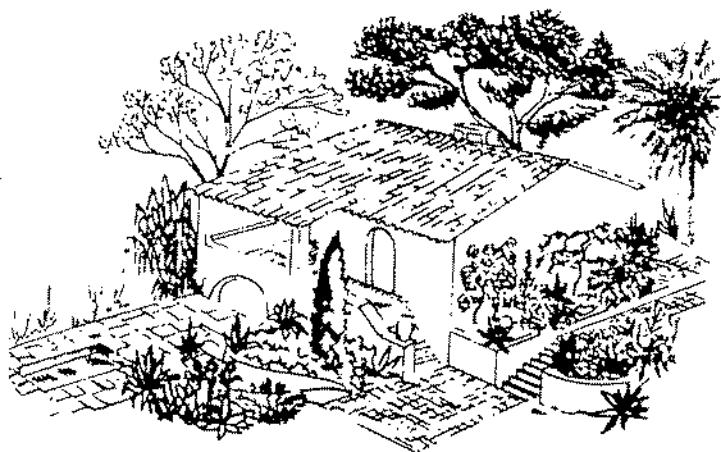
MUSIQUE

BRASS BAND DES LANDES
DIRECTION : PIERRE DUTOT - 30 MUSICIENS
UN BATAILLON DE CUIVRES À CONSOMMER SANS MODÉRATION !
MERCREDI 26 AVRIL
BELLEVILLE - THÉÂTRE - 16 H.

CONTES TRADITIONNELS

CONTES D'AFRIQUE ET DU SENEGAL
AVEC MAMADOU DIALLO
DES TRÉSORS DE LÉGENDES POUR DES RÊVES FABULEUX...
MERCREDI 3 MAI
PROPIERES - MILLE-CLUB - 16 H.





FLEURISSEMENT

RESULTATS

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 1994

CONCOURS
FLEURISSEMENT
CONCOURS

CONCOURS
FLEURISSEMENT
CONCOURS

- | | |
|------------|---|
| 1ER PRIX | : Monsieur et Madame POULARD Jeàn Noël |
| 2EME PRIX | : Monsieur et Madame PETIT Henri |
| 3EME PRIX | : Monsieur et Madame CHAVY Michel |
| 4EME PRIX | : Mr THEVENET Laurent et Mlle BURNICHON Sarah |
| 5EME PRIX | : Monsieur et Madame GONNARD Jean |
| 6EME PRIX | : Monsieur et Madame LABRUYERE Daniel |
| 7EME PRIX | : Monsieur et Madame GOY Clément |
| 8EME PRIX | : Monsieur et Madame TETARD Robert |
| 9EME PRIX | : Monsieur et Madame BOULAND Jean-Paul |
| 10EME PRIX | : Monsieur et Madame BULLIAT Noël |
| 11EME PRIX | : Madame PETIT Paulette |
| 12EME PRIX | : Monsieur et Madame BOULAND Maurice |
| 13EME PRIX | : Madame DESVIGNES Léontine |
| 14EME PRIX | : Madame BULLIAT Clémence |
| 15EME PRIX | : Monsieur et Madame LACOUTURE Roland |
| 16EME PRIX | : Monsieur et Madame GUIGNIER Michel |
| 17EME PRIX | : Monsieur et Madame CHAVY André |
| 18EME PRIX | : Monsieur et Madame GAUTHIER Georges |
| 19EME PRIX | : Monsieur et Madame SORNAY Noël |
| 20EME PRIX | : Monsieur et Madame GRANGER Henri |
| 21EME PRIX | : Monsieur et Madame SAUVAGE Christian |
| 22EME PRIX | : Madame PASSOT Jean-Maurice |
| 23EME PRIX | : Monsieur ROUX Gilbert |
| 24EME PRIX | : Monsieur et Madame GAUTHIER Alain |
| 25EME PRIX | : Monsieur et Madame CHAVY Daniel |
| 26EME PRIX | : Mademoiselle BOREAS Patricia |
| 27EME PRIX | : Madame GAUTHIER Marinette |
| 28EME PRIX | : Monsieur et Madame DESHAYE Paul |
| 29EME PRIX | : Monsieur et Madame JONCHET Jean |
| 30EME PRIX | : Madame BERTSCH Josette |
| 31EME PRIX | : Monsieur et Madame DUFOUR Serge |
| 32EME PRIX | : Madame GAUTHIER Paulette |
| 33EME PRIX | : Monsieur et Madame DUPONT Bernard |
| 34EME PRIX | : Mr LEMAITRE Pascal et Mlle BRUCHET Nicole |

COMMERCES - CENTRE VILLAGE

- | | |
|-----------|---|
| 1ER PRIX | : RESTAURANT "LE MORGON"
Monsieur et Madame PRALUS Alain |
| 2EME PRIX | : IMMEUBLE SORNAY |
| 3EME PRIX | : BOULANGERIE
Monsieur et Madame CHOLLAT Patrick |
| 4EME PRIX | : PHARMACIE
Madame CALOT Claire |
| 5EME PRIX | : HOTEL DU PARC
Monsieur et Madame BONJOUR André |
| 6EME PRIX | : HOTEL DU TRUGES
Madame MONTGILBERT Christine |



FLEURISSEMENT

HORS CATEGORIE HOTEL LE VILLON
Monsieur CANCELLA

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1995

DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
- JANVIER			
DIM 1			
SAM 7	PASSAGE DU FLAMBEAU	CLASSES EN "4" ET "5"	SALLE DES FETES
DIM 8	LOTO	SOU DES ECOLES	SALLE DES SPORTS
SAM 14	CONCOURS DES VINS DE LA ST VINCENT	SYNDICAT VITICOLE	CAVEAU
	GALETTE DES ROIS	C.A.T.M.	SALLE DES FETES
DIM 15			
SAM 21	ST VINCENT	SYNDICAT VITICOLE	CAVEAU
	PRE-INAUGURATION	MUNICIPALITE ET	SALLE DES FETES
	SALLE DES FETES	CONSEIL MUNICIPAL DE	
		DE SASBACHWALDEN	
DIM 22	LOTO	FANFARE	SALLE DES FETES
SAM 28	REPAS DANSANT	CLASSES EN "5"	CAVEAU
DIM 29			
- FEVRIER			
SAM 4	BAL MASQUE	CLASSES EN "6"	SALLE DES FETES
DIM 5			
MAR 7	REM.PRIX CONCOURS MAISONS FLEURIES	COMITE FLEURISSEMENT	SALLE DES FETES
VEN 10	CARNAVAL-DEFILE-BAL	SOU DES ECOLES	
SAM 11			
DIM 12			
SAM 18			
DIM 19	LOTO	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
SAM 25			
DIM 26	TIR A L'ARC	ARCHERS DE LA GRAPPE	SALLE DES SPORTS
	COUPE DU CAPITAINE	VILLIATONNE	
MAR 28	CONCOURS DE BELOTE	ECOLE DE ST JOSEPH	ECOLE DE ST JOSEPH
- MARS			
SAM 4	RETRAITE FLAMBEAUX	CLASSES EN "5"	SALLE DES FETES
DIM 5	FETE DES CLASSES	CLASSES EN "5"	SALLE DES FETES
SAM 11			
DIM 12	MARCHE DE L'ESPOIR	COMMISSION SENTIERS	
		PEDESTRES	
	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE M. LARGE		
SAM 18	REPAS DANSANT	C.A.T.M.	SALLE DES FETES
DIM 19			
SAM 25	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	SOCIETAIRES COUPE		
	L. DESCAILLOT		
	SOIREE DANSANTE	COMITE DE JUMELAGE	SALLE DES FETES
	TOURNOI	HAND-BALL	SALLE DES SPORTS
	INTER-SOCIETES		
DIM 26			
- AVRIL			
SAM 1	CONGRES	F.C.P.E.	SALLES COMMUNALES
DIM 2	CONGRES	F.C.P.E.	SALLE DES FETES
MAR 4	ASSEMBLEE GENERALE	ANCIENS DES CHANTIERS	SALLE DES FETES
		DE JEUNESSE	
SAM 8	CONCERT DE PRINTEMPS	FANFARE	SALLE DES FETES
DIM 9			
SAM 15			
DIM 16			
SAM 22			
DIM 23			
SAM 29	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE A. LARGE		
DIM 30	TOURNOI CHALLENGE	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
	THIERRY GAILLARD		TERRAIN-PARKING
	FETE DE LA TERRE	PARTI COMMUNISTE	

<u>— MAI.</u>			
LUN 1	: TOURNOI JEUNES	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES SPORTS
	:	:	: TERRAIN-PARKING
SAM 6	:	:	:
DIM 7	:	:	:
LUN 8	: CEREMONIE DU 8 MAI	: MUNICIPALITE	: SALLE DES FETES
SAM 13	: CONCERT	: CHORALE	: EGLISE
	: CONCOURS DE PETANQUE	: C.P.E.	: BOULODROME
DIM 14	: VOGUE DE MORGON	: MORGONNIERS	: A MORGON
SAM 20	: CONCERT	: ECOLE DE MUSIQUE	: EGLISE OU SALLE
	:	:	: SALLE DES FETES
	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: BUT D'HONNEUR	:	:
DIM 21	:	:	:
SAM 27	: BAL PRIVE	: SOCIETE DE BASKET	: SALLE DES FETES
DIM 28	:	:	:
<u>— JUIN</u>			
VEN 2	: SOIREE FOLKLORIQUE	: COLLEGE	: SALLE DES FETES
SAM 3	: TOURNOI FOOT	: FOOT-BALL CLUB	: TERRAIN DE FOOT
	: ENFANTS	:	: VILLIE-MORGON
DIM 4	: TOURNOI FOOT	: FOOT-BALL CLUB	: TERRAIN CORCELLES
SAM 10	: FETE SCOLAIRE	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: CHALLENGE LA TANTE	:	:
DIM 11	: TOURNOI DE VOLLEY	: SOCIETE DE VOLLEY	: SALLE DES SPORTS
SAM 17	: CONCOURS DE PETANQUE	: CLASSES EN "5"	: BOULODROME
DIM 18	:	:	:
LUN 19 AU 25	: TOURNOI DE TENNIS	: SOCIETE DE TENNIS	: SALLE DES SPORTS
SAM 24	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: P. JOMAIN 32 DOUBL.	:	:
DIM 25	: BROCANTE	: FANFARE	: SALLE DES SPORTS
	: 20 ^{eme} RALLYE DES	: C.T.B.	:
	: DES CRUS DU BEAUJOL.	:	:
<u>— JUILLET</u>			
SAM 1	: TIR A L'ARC	: ARCNERS GRAPPE VILL.	: PARC DE ZELICOURT
	: CONCOURS BEURSAULT	:	:
	: BAL	: 19 ANS	: SOUS CNAPITEAU
DIM 2	: BANQUET DES ANCIENS	: COMITE D'ENTRAIDE	: SALLE DES FETES
SAM 8	: CONCOURS DE PETANQUE	: SOCIETE DE BASKET	: BOULODROME
DIM 9	:	:	:
JEU 13	: FETE DES MULINS	: COMMUNE LIBRE DES	: HAMEAU DES MULINS
	:	: MULINS	:
VEN 14	: CEREMONIE	: MUNICIPALITE	:
	: STE BARBE	: SAPEURS-POMPIERS	: SALLE DES FETES
SAM 15	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: CHALLENGE J.C. RUET	:	:
DIM 16	:	:	:
SAM 22	: CONCOURS DE PETANQUE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: SAINT JOSEPH
DIM 23	:	:	:
VEN 28	: CONCOURS DE PETANQUE	: CLASSES EN "6"	: BOULODROME
SAM 29	: CONCOURS DE PETANQUE	: FOOT-BALL CLUB	: BOULODROME
DIM 31	:	:	:
<u>— AOUT</u>			
SAM 5	: CONCOURS DE PETANQUE	: SOCIETE DE TENNIS	: BOULODROME
DIM 6	: CONCOURS DE BOULES	: INTER-CLASSES	: BOULODROME
VEN 11	: CONCOURS DE PETANQUE	: COMITE DE JUMELAGE	: BOULODROME
SAM 12	: GRAND PRIX CYCLISTE	: COMITE CYCLISTE	:
	: CRU MORGON	:	:
DIM 13	: VOGUE	: 18 ANS	:
LUN 14	: CONCOURS DE BOULES	: CRU MORGON	: BOULODROME
VEN 18	: CONCOURS DE PETANQUE	: COMITE CYCLISTE	: BOULODROME
SAM 19	: 6 ^{eme} MONTEE	: CYCLO TOURISME BEAUJ.	: VILLIE-AVENAS
	: CHRONOMETREE	:	:
DIM 20	:	:	:
SAM 26	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
	: CHALLENGE PASSOT	:	:
DIM 27	:	:	:

<u>— SEPTEMBRE</u>			
SAM 2	:	:	:
DIM 3	:	:	:
SAM 9	:	:	:
SAM 16	:	:	:
DIM 17	:	:	:
SAM 23	:	:	:
DIM 24	:	:	:
<u>— OCTOBRE</u>			
DIM 1	:	:	:
SAM 7	:	:	:
DIM 8	:	:	:
SAM 14	:	:	:
DIM 15	:	:	:
	:	ASSEMBLEE GENERALE	MUTUALITE BEAUJOLAISE
	:	MARCHE	SOU DES ECOLES
SAM 21	:	:	:
DIM 22	:	:	:
SAM 28	:	:	:
DIM 29	:	:	:
<u>— NOVEMBRE</u>			
SAM 4	:	:	:
DIM 5	:	:	:
SAM 11	:	:	:
	:	PRESENT. CRU MORGON	SYNDICAT VITICOLE
	:	FOIRE COMMERCIALE	MUNICIPALITE
	:	EXPOSITION	CERCLE BUTINIÈRE
	:	CEREMONIE	MUNICIPALITE
	:	:	CAVEAU
	:	REPAS	PARTI COMMUNISTE
	:	DEMONSTRATION TIR	ARCHERS DE LA GRAPPE
	:	A L'ARC	VILLIATONNE
DIM 12	:	:	:
SAM 18	:	:	:
DIM 19	:	:	:
SAM 25	:	:	:
DIM 26	:	:	:
	:	REPAS DANSANT	FOOT-BALL CLUB
	:	:	CAVEAU
<u>— DECEMBRE</u>			
VEN 1	:	:	:
SAM 2	:	:	:
DIM 3	:	:	:
	:	CONCOURS DE BELOTE	CONS. PARENTS D'ELEVES
	:	TIR A L'ARC	ARCHERS DE LA GRAPPE
	:	TIR A L'OISEAU	VILLIATONNE
VEN 8	:	:	:
SAM 9	:	:	:
DIM 10	:	:	:
SAM 16	:	:	:
DIM 17	:	:	:
MER 20	:	:	:
SAM 23	:	:	:
DIM 24	:	:	:
	:	ARBRE DE NOEL	ECOLE DE ST JOSEPH
	:	CHOUCROUTE	COLLEGE
	:	:	CAVEAU
	:	LOTO	COMITE D'ENTRAIDE
	:	ARBRE DE NOEL	DONNEURS DE SANG
	:	:	SALLE DES FETES
	:	:	SALLE DES FETES

* Les réunions du CERCLE DE LA BUTINIÈRE ont lieu le dernier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES FETES et le deuxième MARDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

* Les réunions du COMITE D'ENTRAIDE ont lieu le premier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES.

* Les cours de YOGA ont lieu le MARDI APRES-MIDI à la SALLE EMILE DE VILLIE.

* Le PERÇEPTEUR tient sa permanence le deuxième JEUDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

* La CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU RHONE tient sa permanence le troisième JEUDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

* L'entraînement des ARCHERS a lieu le JEUDI à partir de 19 heures à la SALLE DES SPORTS OU EN PLEIN AIR PAR BEAU TEMPS

VIE SCOLAIRE

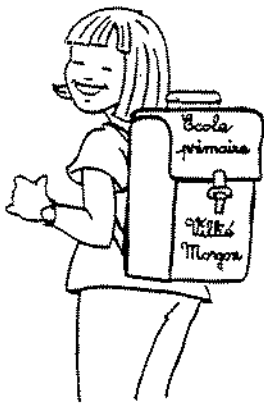
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

L'école maternelle débutait l'année scolaire 1993-1994 avec 50 inscrits et la terminait avec 58 élèves répartis dans deux classes : 16 en grande section, enfants nés en 1988, 14 en moyenne section, enfants nés en 1989, sections que dirigeait Madame DULAC, 15 en petite section, enfants nés en 1990 et 13 enfants nés en 1991, sections que dirigeait Madame Josette Le FLOCH.

Plusieurs activités ont eu lieu durant l'année scolaire :

- Les grande et moyenne sections ont participé à trois rencontres USEP . La première s'est déroulée à Villié-Morgon et avait pour thème les jeux d'opposition, la seconde a eu lieu à Taponas autour de la gymnastique et la dernière à Fleurie avec en support l'athlétisme.
- L'année 1993 s'est terminée avec le passage du Père Noël et ses cadeaux.
- Au mois de mai, les moyenne et grande sections ainsi que le CP se sont rendus dans l'Ain à la découverte du musée du Revermont. Et là, ils ont pu participer à un atelier sur le goût ayant pour thème les "cinq sens au jardin"; à la suite de cette visite, ils ont pu réaliser un "potager" à l'école.
- Au mois de juin, tous les enfants de l'école (sauf les 2/3 ans) sont allés dans une ferme découverte à Propières où ils ont été sensibilisés à la vie et au travail de la ferme.
- Enfin, les deux classes de l'école maternelle ont présenté chacune un spectacle pour la fête scolaire.





ECOLE PRIMAIRE

L'école primaire accueille environ 85 enfants répartis en 4 classes. Ces 2 dernières années, l'équipe enseignante a connu bien des changements, et avec ces changements sont apparus de nouvelles pédagogies et beaucoup de projets pour les élèves.

Activités sportives USEP

Grâce au Sou des Ecoles qui finance les licences, tous les enfants de l'école ont pu participer aux diverses rencontres de l'Union Sportive de l'Enseignement Public. Ces rencontres permettent un échange et un travail en commun avec les écoles du secteur. La rencontre d'athlétisme s'est déroulée à Villié au mois de novembre, puis les enfants se sont tous retrouvés à Saint Jean d'Ardières pour le cross (fortement perturbé par la pluie, hélas !); ils ont ensuite fait de la gymnastique à Taponas et ont fini l'année sportive par une journée pédestre soit à Avenas pour le cycle 2, soit à Fleurie pour le cycle 3. Durant cette marche, les enfants devaient réaliser des poèmes, répondre à des questionnaires ou confectionner des oeuvres florales. Malgré le mauvais temps, les enfants de Villié se sont vu décerner le diplôme de la meilleure participation.

Projet artistique "Terre, planète, couleurs"

Les deux grandes classes ont travaillé tout au long de l'année scolaire sur un projet artistique intitulé "Terre, planète, couleurs" en collaboration avec le Centre Culturel Associatif Beaujolais. Les élèves ont d'abord bénéficié d'un spectacle de jazz vocal donné par le groupe Avoixcadabra composé de 2 chanteuses et de 2 chanteurs. Ces artistes ont transporté les jeunes spectateurs depuis les rues de la Nouvelle-Orléans ou les boîtes de jazz de Chicago jusque dans le jardin extraordinaire de Charles Trenet.

Les élèves ont réalisé un énorme travail de recherches sur toutes sortes de documents provenant de l'école, de la maison, de la bibliothèque. Puis ils se sont exprimés par les arts plastiques (dessin, peinture) sur un "mur" en carton à géométrie variable. Ceci en ouverture du Festival du Beaujolais, le samedi 4 juin à la salle des fêtes. Les enfants ont également participé le soir-même à un défilé parade inoubliable dans les rues de Villefranche.

Sortie de la classe de CP dans le Revermont

Avec la grande classe de maternelle, les élèves de CP sont partis une journée à la découverte d'un jardin botanique et potager dans le cadre d'un travail sur les goûts et les odeurs, entrepris en classe. Cette journée très enrichissante s'est poursuivie par un décroisement entre maternelle et CP, et la confection d'un jardin dans la cour.

Prévention routière

Les 2 grandes classes ont participé le 29 mars à une journée de prévention routière. Le matin, les gendarmes sont venus dans les classes pour sensibiliser les enfants aux risques de la circulation routière et au code de la route. L'après-midi, ils ont installé la piste routière sur le terrain de sport. A vélo ou en voiture à pédales, il faut être très prudent pour mériter son brevet de capacité!

Gala de l'UNICEF

Une classe de l'école a eu l'honneur de participer au gala de l'UNICEF à la Maison de la Danse à Lyon. En effet, suite à un concours de poèmes, les élèves ont eu le privilège de chanter sur la scène d'un grand théâtre de Lyon, en ouverture du gala. Quel trac ! mais aussi quel souvenir inoubliable pour ces enfants !



Fête scolaire

Une nouvelle formule a été essayée avec une kermesse sympathique dans la cour de l'école, un défilé costumé endiablé dans les rues du village et enfin un spectacle préparé par les enseignants et les élèves, à la salle des fêtes le samedi soir.

Une BCD à l'école ! (Bibliothèque et Centre Documentaire)

Dans le cadre du projet d'école que l'équipe enseignante est en train de bâtir, une dotation exceptionnelle vient d'être octroyée par l'Education Nationale pour la création d'une BCD dans l'école. Une heureuse surprise ! La municipalité va assurer les travaux d'aménagement du local et le Sou des Ecoles a aussi promis sa collaboration. Les enseignants feront appel aux parents volontaires pour classer et couvrir les livres, et par la suite, pour le fonctionnement de cette BCD.

Une BCD est un authentique lieu de vie dans l'école, un nouvel espace de communication entre élèves, enseignants, parents et plus largement entre tous les usagers ou partenaires de l'école.

Activités diverses

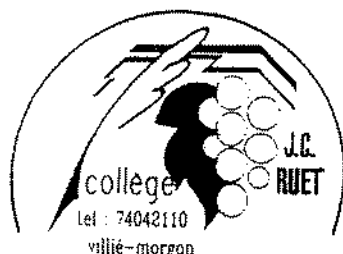
L'école correspond avec un petit village du Bénin, en Afrique. Grâce à une enseignante nouvellement nommée à Villié qui est allée cet été aider à la construction de l'école de ce village, un échange a pu voir le jour.

Plusieurs projets de sorties : chez les correspondants du midi pour les CP, au Futuroscope pour les grands, ainsi qu'au théâtre des Jeunes Années pour les plus jeunes.

Toutes ces activités qui sont réalisées chaque année ne peuvent l'être sans aide extérieure. L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents qui donnent de leur temps pour encadrer les sorties et activités diverses. Elle remercie aussi le Sou des Ecoles et le Conseil de Parents d'Elèves qui apportent un important soutien financier à toutes ces activités. Elle espère que, dans l'avenir, encore plus de parents s'impliqueront dans la vie de l'école car les projets sont nombreux et la tâche est immense !

COLLEGE J.C. RUET

1994.1995



I) LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE :

- les Personnels :

14 Professeurs

1 Documentaliste (à temps plein cette année)

3 Surveillants (dont 2 à 1/2 temps qui habitent à Villié-Morgon et qui ont fait leurs études au collège)

6 Agents de service

1 Secrétaire de direction

2 Contrats emploi solidarité

1 Gestionnaire

1 Conseillère d'Education

1 Principal

- les Elèves :

Les effectifs pour l'année 1994/1995

	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
Elèves	49	56	48	39	192
Divisions	2	2	2	2	8

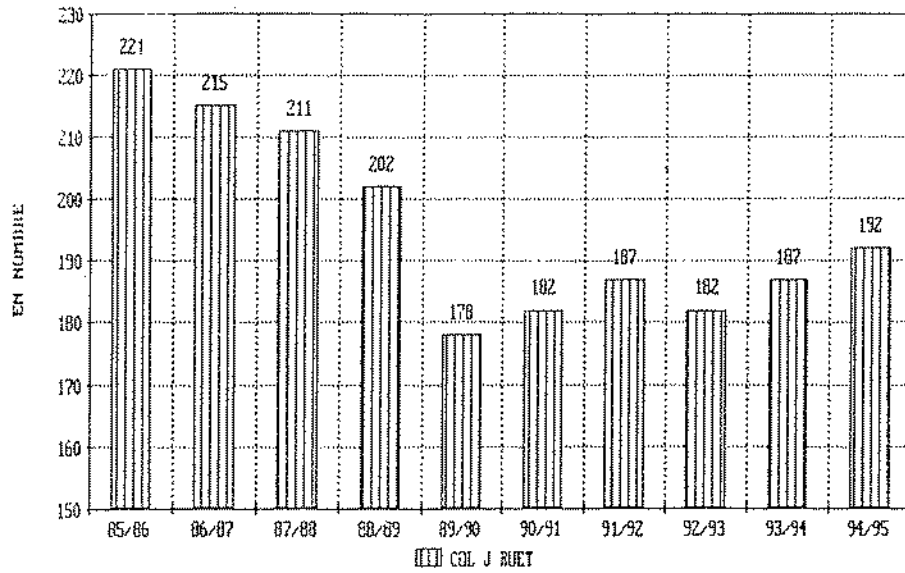
Origine de nos élèves par commune et par division

	3è	4è	5è	6è	Total	En %
AVENAS	2	0	2	2	6	3,13
CHIROUBLES	5	3	5	4	17	8,85
CORCELLES	5	9	8	8	30	15,63
FLEURIE	7	11	11	6	35	18,23
LANCIE	4	5	4	4	17	8,85
VAUXRENARD	2	2	1	1	6	3,13
VILLIE-MORGON	8	14	21	17	60	31,25
-----HORS SECTEUR-----						
BELLEVILLE	0	1	0	0	1	0,52
GARNERANS	0	0	1	0	1	0,52
LANTIGNIE	0	1	0	0	1	0,52
MONSOLS	0	0	1	0	1	0,52
OUROUX	1	0	0	0	1	0,52
QUINCIE	0	0	1	0	1	0,52
REGNIE-DURETTE	2	2	1	2	7	3,65
SAINT J. D'ARDIERES	1	0	0	1	2	1,04
AMIGNIE	2	0	0	4	6	3,13
TOTAL	39	48	56	49	192	100,00

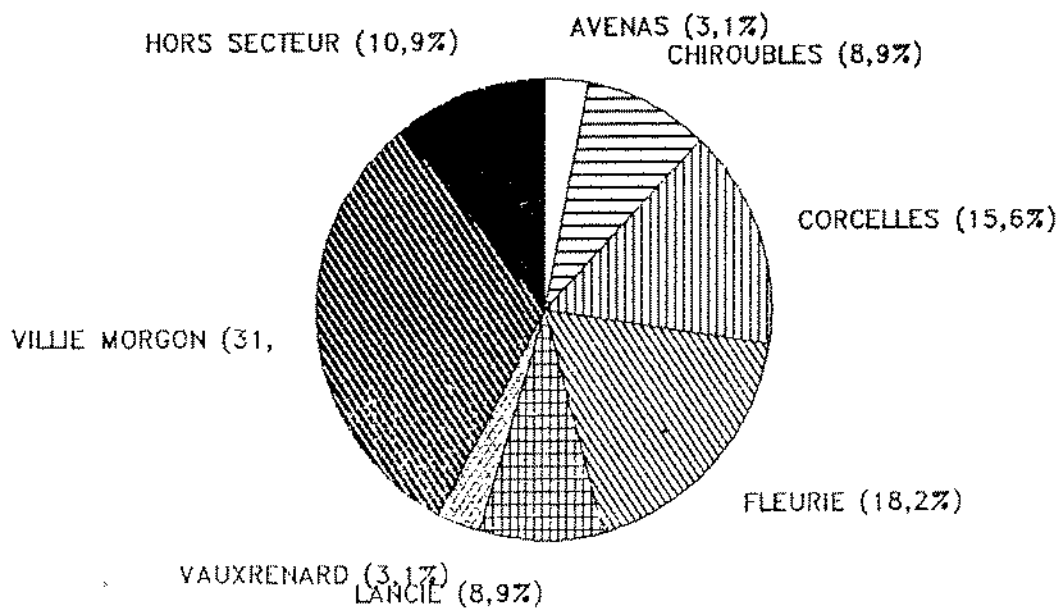
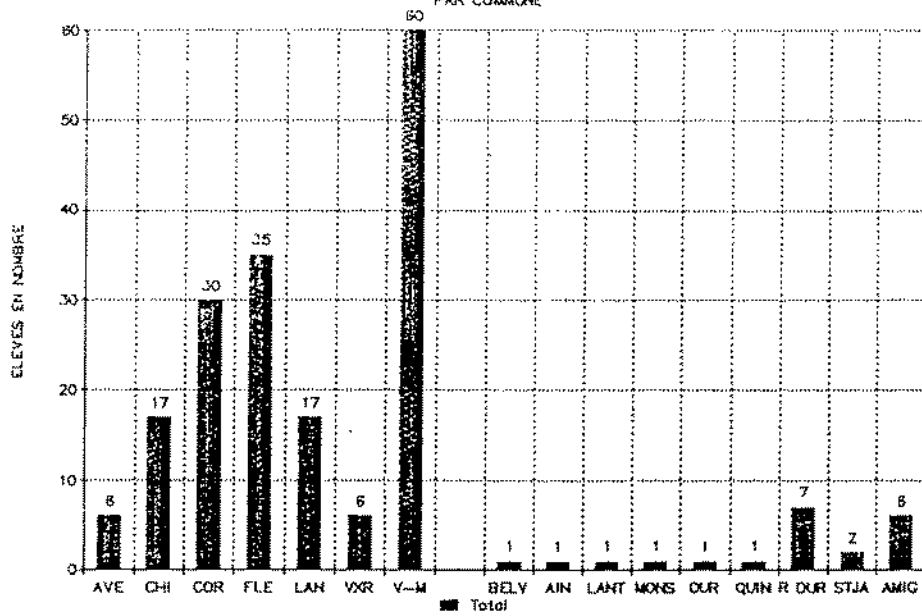
ELEVES DU SECTEUR
89,16 %

ELEVES HORS SECTEUR
10,94 %

EVLUTION DES EFFECTIFS



ORIGINE DES ELEVES
PAR COMMUNE



II) BILAN DE L'ANNEE 1993/1994 :

Divisions	Elèves	Redoublent	Passent	Orientation
6ème	58	6	52	
5ème	58	5	46	+ 4 en 4ème technologique + 3 en 4ème préparatoire
4ème	34	0	34	
3ème	37	3	21	2nde générale et technologique + 12 en 2nde professionnelle + 1 en apprentissage

RESULTATS DU BREVET : 75 % de reçus (moyenne du Rhône 62,5 %)

III) L'ANNEE 1994/1995 - LES GRANDES LIGNES

1) Les grands projets

- Liaison écoles primaires-collège : sensibilisation de nos élèves à une langue étrangère et découverte de la culture de différents pays
- Le collège à la rencontre de l'entreprise et des métiers
- Découverte de l'Espagne et de l'Allemagne
- Liaison Centre de documentation du collège et bibliothèque de Villié-Morgon.

2) Les plus du collège

En 6ème :

AIDE AU TRAVAIL PERSONNALISE : Deux professeurs par classe de 6ème apportent au premier trimestre une aide méthodologique aux élèves (gérer son temps à la maison, tenue du cahier de textes, apprentissage des leçons), au deuxième trimestre aide aux élèves en difficulté.

EDUCATION DES CHOIX : 1 heure par quinzaine. Le but : apprentissage de la connaissance de soi et de l'environnement.

AIDE EN FRANCAIS sur ordinateur faite par la documentaliste.

TRAVAUX DIRIGES DE MATHEMATIQUES : deux professeurs par classe.

En 4ème :

Trois heures de soutien en mathématiques, en français et en anglais.

Dans toutes les classes :

Travaux dirigés de mathématiques. Devoirs surveillés en français et mathématiques. Etudes dirigées entre 13 H et 14 H. Possibilités de travailler au Centre de documentation entre 8 H 30 et 17 H (samedi 8 H 30 à 11 H 30).

3) Le foyer socio-éducatif

Animé et géré par des élèves avec le concours d'adultes, le Foyer est une association qui a pour buts essentiels :

- de promouvoir le sens des responsabilités ;
- de développer la vie associative de l'établissement par l'animation de clubs spécialisés ;
- de permettre la réalisation d'un véritable programme culturel

Créé en 1987, le F.S.E. occupe une grande place au sein de l'école, principalement en raison de l'organisation d'activités périscolaires qui offrent aux enfants la possibilité d'apprendre autrement et de satisfaire un réel besoin d'évasion et de découverte. L'adhésion des familles (bien que non obligatoire, 92,02 % des familles ont versé leur cotisation en 93-94) permet la réalisation de ces projets et conforte les enseignants dans leur certitude d'apporter un plus dans la transmission des connaissances.

Parmi les projets 94/95, citons :

- . pour le niveau de 6è : la visite à Lyon du Musée gallo-romain et du musée Guimet d'Histoire naturelle.
- . pour le niveau de 5è : "Les Tournées Lumière" pour fêter le Premier Siècle du Cinéma en France.
- . pour le niveau de 4è : du cinéma également avec, déjà vu, "le Colonel Chabert" d'après l'oeuvre de Balzac.
- . pour le niveau 3è : visite à Lyon du Musée de la Résistance et du Musée des Beaux-Arts.

Et puis, pour les 4è - 3è, des voyages linguistiques en Avril 1995, soit en Allemagne, soit en Espagne selon la 2ème langue choisie.

Le Principal
G. TONKEUL

**MARCHE DE L' ESPOIR
12 MARS
VILLIATONS...VILLIATONNES
RETENEZ CETTE DATE
POUR MARCHER...POUR AIDER
UNE GRANDE JOURNEE
DE CONVIVIALITE ET DE SOLIDARITE**

**... ELECTIONS 1995 ... ELECTIONS 1995 ... ELECTIONS 1995...
PRESIDENTIELLES 23 AVRIL & 7 MAI
MUNICIPALES - EN PRINCIPE - 18 & 25 JUIN**

ECOLE PRIVEE ST. JOSEPH

L'école a terminé son année 1993/94 par un voyage à Saint-Galmier réunissant les enfants, leurs parents et leurs enseignants. C'est par une journée estivale qu'ils ont pu découvrir le plus grand cirque miniature du monde "Le cirque VALDI", puis la maison de la miniature. Après un pique-nique en commun, un souffleur de verre a présenté son travail sous les yeux émerveillés des jeunes spectateurs, et a bien voulu répondre à toutes leurs questions.

Dans une école rénovée et fonctionnelle l'année 94/95 a bien démarré. Deux classes accueillent les enfants :

classe enfantine avec CP,
classe primaire CE,CM

L'inauguration des locaux a eu lieu le samedi 3 septembre dans une ambiance détendue et chaleureuse où se sont retrouvées plusieurs générations d'élèves ainsi que de nouvelles familles.

L'établissement est équipé d'une cantine, d'une salle polyvalente et d'une bibliothèque.

L'objectif essentiel de l'école est fondé sur l'épanouissement et le développement de chaque enfant, dans un esprit de dialogue et de confiance entre parents et enseignants.

Dans le cadre du projet d'école, basé sur l'ouverture, certaines activités se sont déjà mises en place :

Information par le Rotary-Club de Belleville sur le problème de la drogue, lors de l'Assemblée générale.

Sortie à Lyon de la classe CE, CM avec visite de la Cathédrale Saint-Jean, du théâtre et du Musée Gallo-Romain.

Déplacement à la bibliothèque de Villié-Morgon et mise en place d'un emprunt régulier de livres.

Le spectacle de Noël préparé et réalisé par les enfants a eu lieu, cette année, le 9 Décembre 1994, à la salle des fêtes de Régnié.



CONSEIL DE PARENTS ELEVES F.C.P.E.

Le conseil de parents d'élèves de Villié-Morgon est une association sans but lucratif.

Elle constitue une section locale de la fédération départementale des conseils de parents d'élèves des écoles publiques du Rhône membre de la fédération nationale fondée en 1947 pour une durée illimitée et dont les buts sont les suivants :

- Regrouper et rassembler tous les parents ayant un attachement à l'école publique et un idéal laïc.
- Promouvoir un service national public d'éducation gratuit, respectueux de toutes les familles de pensées, sans en privilégier aucune, et soucieux d'apporter à chacun des élèves le plus complet épanouissement de sa personnalité et les meilleures chances d'insertion sociale.
- D'une façon générale : susciter et poursuivre toutes les actions capables de développer son rôle de mouvement éducatif permanent, accroître le rayonnement de l'école publique et coordonner l'action éducative des parents et des éducateurs.
Etre adhérent à une fédération nous permet de mieux comprendre les problèmes et de pouvoir mieux nous défendre.

Lors de son assemblée générale, le conseil de parents d'élèves :

- a salué et souhaité la bienvenue à monsieur TONKEUL, nouveau principal du collège qui succède à monsieur CHEVROLAT.
- a souhaité poursuivre ses activités et son action pour continuer à défendre l'école publique, et lui apporter sa contribution notamment financière afin de permettre aux enfants des écoles maternelle, primaire ainsi qu'à ceux du collège de disposer d'encore plus de moyens tant matériels que culturels.
Pour cela nous avons besoin d'être aidés, d'être plus nombreux, alors parents n'hésitez pas, devenez membres de notre conseil d'administration, vous serez les bienvenus. Prenez contact avec les responsables.

ACTIVITES DE L'ANNEE SCOLAIRE 1993/94

- En novembre, suite à une situation intolérable puisque trois institutrices furent nommées en deux mois pour assurer un remplacement dans la classe du cours préparatoire, une lettre et une pétition des parents de la classe concernée ainsi qu'une lettre de protestation du C.P.E. furent envoyées à monsieur l'Inspecteur d'Académie et à monsieur l'Inspecteur primaire.

- Vendredi 26 novembre 93 : concours de belote (36 doublettes)

- Dimanche 16 janvier 94 : participation à la manifestation nationale à PARIS, contre le financement des locaux de l'enseignement privé par les municipalités, conseils généraux et régionaux.

- Dimanche 10 avril : congrès F.C.P.E. à SAINT FONTS

- Samedi 28 mai : concours de pétanque (32 doublettes)

- En cours d'année quelques parents ont participé à une enquête au collège sur la place de la télévision dans les familles.

- Participation à une réunion sur la drogue, organisée par le ROTARY club de Belleville.

- Pot de l'amitié le 2 juillet 94 avec le Sou des écoles, à l'occasion du départ de monsieur CHEVROLAT.

Parents, si vous avez des problèmes ou si vous voulez des renseignements, n'oubliez pas que les délégués et le C.P.E. sont là pour vous aider ou pour vous renseigner.

Parents d'élèves, une date à retenir :

Dimanche 2 Avril 1995, le conseil local F.C.P.E de Villié-Morgon organisera le congrès départemental.

COMPTE-RENDU FINANCIER

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Subvention municipale	1 300,00 F	ANATEP assurance scolaire	1 074,28 F
Bénéfice concours de belote	2 933,60 F	Don foyer socio-éducatif	3 000,00 F
Bénéfice concours de pétanque	4 433,04 F	Spectacle marionnettes	1 520,00 F
Reliquats adhésions	400,00 F	Frais participation	
		manifestation PARIS	150,00 F
		Achat goûter C.P.	800,00 F
		Achat matériels maternelle	1 605,00 F
			<hr/>
TOTAL	9 066,64 F	Frais de fonctionnement	404,40 F
		Participation divers	
		événements	629,00 F
			<hr/>
			1 033,40 F
			<hr/>
DEFICIT DE 116,04 F		TOTAL	9 182,68 F

Les bénéfiques ont été largement redistribués dans les écoles puisque cette année, nous déplorons encore un léger déficit de 116,04 F comblé par le reliquat des années précédentes.

RESULTATS DES ELECTIONS

ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTS</u>	
Michel LONGEPierre	Villié-Morgon	Bernard PICHET	Chiroubles
M. Eliane MICHEL	Villié-Morgon	André KUHNEL	Villié-Morgon
Sylvie GAUTHERON	Villié-Morgon	Frédérique DOMINGUEZ	Villié-Morgon
Gérard LAMURE	Corcelles	Marie LAPIERRE	Villié-Morgon
Ghislaine CHEVALIER	Fleurie	M. Claude MONTCHARMONT	Fleurie
Bernard DUPONT	Villié-Morgon	Christian RENOUVIER	Villié-Morgon

ELUS AU CONSEIL D'ECOLE PRIMAIRE

<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTS</u>	
Sylvie GAUTHERON		Marie Christine LARGE	
Mireille LACOQUE PERRAUD		Jocelyne DUTHEL	
Nicole SAFFROY		Patrick CHOLLAT	
Roger DOMINGUEZ		Martine JAMBON	

ELUS AU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE

<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTS</u>	
Marie Christine LARGE		Martine LAMURE	
Magali DELMER		Nathalie LEVRAULT	

Pour l'année 94/95, le bureau du conseil de parents d'élèves reste inchangé

Président	:	Michel LONGEPierre
Vice-Président	:	Christian RENOUVIER
Secrétaire	:	Marie-Eliane MICHEL
Secrétaire adjointe	:	Marie-Christine LARGE
Trésorier	:	Roger DOMINGUEZ

VIE ASSOCIATIVE

HALTE GARDERIE

Notre garderie a eu dix ans le 1er Octobre 1994. Après avoir adapté, selon les besoins des familles, ce mode de garde des jeunes enfants, nous pouvons nous réjouir des résultats obtenus.

Sont accueillis dans nos locaux les enfants de trois mois à six ans. La priorité est réservée aux enfants de notre commune mais dans la mesure des places disponibles, ceux de communes environnantes sont acceptés.

Notre objectif est de rompre l'isolement des familles dans une région d'habitation dispersée, et celui des jeunes ménages sans racines locales. Nous voulons aussi mieux faire connaître ce lieu de garde aux parents, développer l'accueil d'enfants handicapés en favorisant leur intégration au milieu des autres (ce travail est fait avec l'aide des P.M.I. et du C.A.M.P.S.). Au cours de l'année écoulée, 4 enfants avec des handicaps divers ont pu venir jouer au milieu des autres. De ce fait, notre association a jugé opportun de former son personnel.

A l'initiative de ce dernier, des réunions d'information ont été dispensées par une infirmière diplômée, dans la halte-garderie, en direction des C.E.S., du personnel et des parents qui le désiraient, sur l'hygiène des enfants et des locaux. Au cours d'une autre rencontre, des explications ont été apportées par un médecin, sur l'accueil des enfants séropositifs ou handicapés, si le cas se présentait.



Ce sont plus de 140 enfants qui sont accueillis tout au long d'une année. 52 pour la seule commune de Villié-Morgon. La halte-garderie rayonne actuellement sur seize communes, deux cantons (Beaujeu et Belleville) et parfois des enfants d'Ouroux viennent y passer quelques heures ce qui fait que le canton de Monsols est aussi concerné.

Notre association aimerait bien que les parents s'investissent au travers de nos activités, et pourquoi pas, prennent des responsabilités au sein de l'organisation.

Afin de pouvoir fonctionner du mieux possible, nous nous battons toujours pour les subventions.

Voici nos comptes de résultat du 1er octobre 1993 au 30 septembre 1994

- <u>Charges d'exploitation</u>	
achat matériel fournitures	4 929,18 F
- <u>Location E.D.F eau chauffage</u>	
entretien à la charge de la Mairie	30 883,21 F
assurance responsabilité civile	1 668,64 F
- <u>Autres services extérieurs</u>	
France-Télécom	1 153,82 F
- <u>Charges du Personnel</u>	
rémunération	107 680,20 F
charges sociales + médecine du travail	69 695,36 F
frais de formation	13 280,00 F
salariés C.E.S (Mairie)	
après remboursement CNASEA	58 992,00 F
	<hr/>
Total dépenses	288 282,41 F

Produits :

- <u>Produits d'exploitation</u>	
participation des familles	144 051,05 F
- <u>Subventions</u>	
C.A.F	11 599,44 F
M.S.A	?
Mairie (location, C.E.S, etc...)	89 875,21 F
Conseil Général	21 888,00 F
Communes environnantes :	
Fleurie	1 800,00 F
Régnié-Durette	600,00 F
Chiroubles	500,00 F
Lancié	500,00 F
Vauxrenard	500,00 F

A ce jour pas de réponse des autres communes

- <u>Autres produits</u> :	
Bénéfices Tombola de fin d'année	4 794,00 F

Total	<hr/>	276 108,69 F
-------	-------	--------------

Remarque : déficit à ce jour de 12 173,72 F

Mais toutes les familles ne sont pas à jour de leurs frais de garde

Parents qui vous sentez isolés ou qui avez des difficultés à trouver quelqu'un pour la garde de vos jeunes enfants, n'hésitez pas, renseignez-vous auprès de la halte-garderie en allant la visiter ou en téléphonant au : 74.69.13.22

JUMELAGE

LE COMITÉ DE JUMELAGE A 27 ANS

- 27 ans d'échanges entre communes, associations, personnes.
- 27 ans de partage, de joies et de peines.
- 27 ans de fêtes plus chaleureuses les unes que les autres.
- 27 ans d'amitié entre VILLIE-MORGON et SASBACHWALDEN.

VOUS qui avez 27 ans, moins ou plus, venez nous rejoindre.

VOUS qui êtes de la génération de l'Europe, et qui, parfois, en subissez les lois, venez en voir un côté positif dans des échanges sympathiques.

VOUS qui êtes à l'âge où se forment les amitiés, profitez de l'occasion pour rencontrer de jeunes Allemands, qui ont les mêmes soucis et les mêmes plaisirs que vous, et qui désirent vraiment vous connaître mieux.

VOUS saurez ainsi combien il est agréable et rassurant de voir, au fil des ans, se fortifier ces liens chaleureux, gage de paix.

Le Comité de Jumelage a besoin que les jeunes Villiatons se mobilisent afin que persistent ces amitiés entre SASBACHWALDEN et VILLIE-MORGON.

Venez nous apporter vos idées et votre dynamisme, et ainsi préparer le jumelage de demain qui sera le vôtre et celui des plus jeunes.

NOUS VOUS ATTENDONS nombreux à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu début 95.



- la fête du vin à Sasbachwalden : l'équipe villiatonne devant le char de "Morgon" préparé par les "Amis de Villié-Morgon" -

SAPEURS...POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers vont débiter l'Année 1995.

Une année chargée de formations, de recyclages, de manoeuvres, sans oublier les interventions très fréquentes de jour comme de nuit, dimanches et jours fériés.

La réalité est là : les interventions augmentent chaque année et il faut répondre aux appels de détresse de la population.

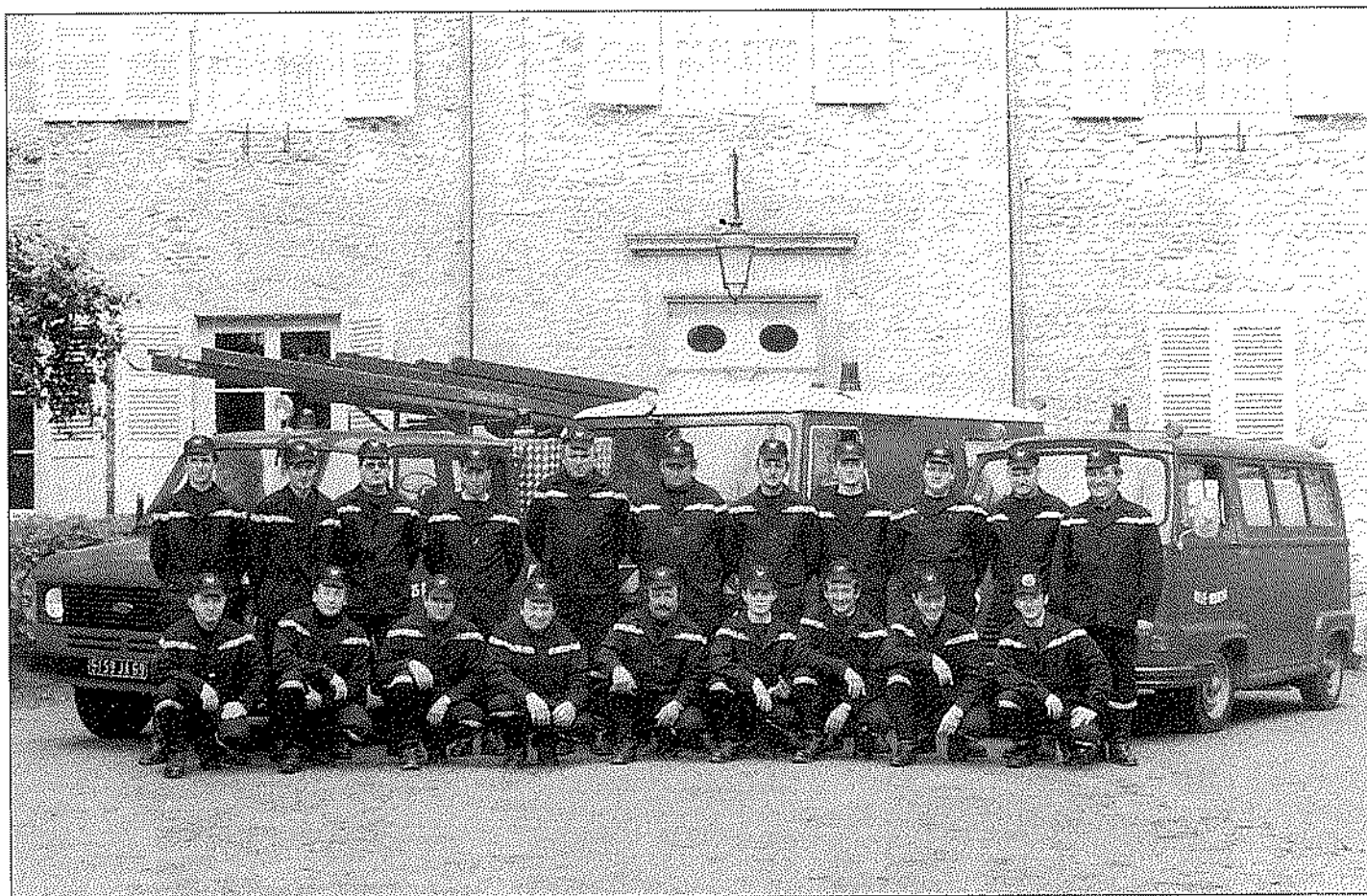
Afin d'intervenir dans les meilleurs délais et obtenir ainsi une plus grande efficacité, nous vous demandons de nous fournir le maximum de renseignements lors de la demande de secours, pour que les moyens opérationnels puissent être correctement désignés et envoyés à bonne destination.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers compte sur votre collaboration pour assurer au mieux leurs missions et éviter ainsi des interventions qui ne relèvent pas de leurs compétences ou qui ne présentent pas de caractère d'urgence.

Nous vous remercions de tenir compte de ces quelques recommandations et vous souhaitons à tous une excellente année.

Le Chef de Corps S/Lieutenant LARGE Alain

APPEL 18



- L'équipe actuelle -

LE SOU DES ECOLES

CALENDRIER 1994.1995



NOVEMBRE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DECEMBRE	GOÛTER DE NOËL ECRAN MOBILE CINÉ
JANVIER	LE LOTO (DIMANCHE 8) SORTIE DE SKI
FEVRIER	CARNAVAL (VENDREDI 10) DÉFILÉ-BAL
MARS	MARCHE INTER-SOCIÉTÉS (2ÈME DIMANCHE)
AVRIL	CINÉMA
MAI	SPECTACLE
JUIN	FÊTE SCOLAIRE
JUILLET	SORTIE À LEPIN

Le SOU, partenaire fidèle des Ecoles laïques, a apporté une aide importante aux écoles au cours de l'année 93/94 :

- souscriptions de diverses assurances
- aide à l'Association Sportive du Collège
- aide au projet "Images" du Collège
- financement de :
 - Sortie découverte d'une ferme
 - Sortie au musée du Revermont
 - Sortie pédestre de tous les primaires
 - Sortie initiation au goût (CP)
 - Déplacement d'une classe à Lyon
 - Aide au projet "Terre, Planète, Couleurs", en collaboration avec le CCAB*
 - Achat de matériel de cuisine pour des classes du primaire
 - Achat de matériel audio
 - Achat de matériel de jeux

Tout ceci grâce à diverses activités menées avec le soutien et l'aide de ses membres, des enseignants et parents d'élèves.

La démarche du SOU doit rester celle d'une ASSOCIATION regroupant des personnes de bonne volonté oeuvrant pour l'amélioration du quotidien social, culturel et sportif de TOUS les enfants des écoles publiques de notre commune, sans discrimination.

* CCAB : Centre Culturel Associatif Beaujolais

CRU MORGON



CRU MORGON

Depuis 1992, le caveau de Morgon s'est doté d'une nouvelle salle, aménagée dans les caves du château de Fontcrenne.

Elle sert à la réception de petits groupes, comme les intronisations, les dégustations commentées, salle audiovisuelle.

De plus en plus souvent, la confrérie du 1er pressoir intronise des gens amateurs de notre vin, et ceux-ci deviennent ambassadeurs, en étant cités vigneron d'honneur du cru Morgon.

Chaque viticulteur peut faire introniser des personnes méritantes. Des dégustations commentées peuvent être organisées pour faire connaître notre cru notamment son aptitude au vieillissement.

Les vigneron de Morgon n'aiment pas les longs discours et expliquent que la meilleure façon de rendre hommage au "divin Nectar", c'est plus de le déguster que d'en parler.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG



L'Association des Donneurs de Sang existe depuis 1975 et compte actuellement 80 membres. Son but est de sensibiliser les donateurs à l'importance de leur geste, de recruter de nouveaux donateurs et de réunir les amicalistes pour "prendre du bon temps" ensemble : voyage annuel, repas d'automne, arbre de Noël. Elle participe aux événements heureux et malheureux qui surviennent dans les familles de donateurs : achat de cadeaux de naissance, ou de fleurs au moment d'un décès.

Ces différentes activités sont en partie assumées par la Caisse de l'Association qui hélas, baisse régulièrement en raison du déficit des deux derniers lotos. C'est pourquoi cette année il n'aura pas lieu.

Les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration s'interrogent en constatant le trop petit nombre de participants aux différentes manifestations. Ils cherchent un moyen, une idée pour redonner un nouvel élan à cette amicale sympathique. Il serait dommage que se lassent ceux qui depuis des années donnent de leur temps et de leur énergie pour que vive cette Association.

Ils y croient, mais ils ont besoin de sentir autour d'eux, du monde qui y croit aussi !

"Les Enfants du Beaujolais"



HARMONIE de
VILLIÉ-MORGON
(Rhône)

La saison musicale a repris le Samedi 22 Octobre par la distribution du nouveau programme et par l'Assemblée Générale où tous les sociétaires étaient présents.

L'année 1994 marque une bonne activité de la Société qui a organisé et participé à de nombreuses manifestations.

La remise de décoration à 6 musiciens par la Fédération Musicale: Messieurs André GIRERD, Jean GONNARD, Pierre BOULAND, Jean DESCOMBES, Francisque TEILLARD et Henri LAMURE. Pour leurs 50 ans de présence et de dévouement. Félicitations !

Hélas, quelques mois après notre concert, la Société fut attristée par la disparition de notre ami et regretté Henri LAMURE, vice-Président ; contrebasse, il fut un excellent musicien, nous garderons vraiment un très bon souvenir de notre camarade

Le bilan financier, satisfaisant et bien géré, a permis de prendre en charge la location des instruments pour notre Ecole de musique, l'achat d'une basse, les déplacements en car à certains concerts, le banquet de la Sainte Cécile, l'achat souvent onéreux de partitions et des tenues pour nos sociétaires etc...

Voici une nouvelle année ; les sociétaires adressent à la population tous les voeux de bonheur et de gaieté en musique. L'Harmonie a déjà de belles propositions. Notre directeur J. Noël Combépine a beaucoup recherché afin de proposer au public un programme varié pour toutes les générations. Vraiment l'Année 1995 marque un nouveau nom, un nouveau son, une musique de divers pays, de différents compositeurs. Ces oeuvres musicales seront interprétées pour notre concert de Printemps en Avril prochain, à la salle des Fêtes.

Une grande soirée musicale en perspective puisque à cette occasion, nous aurons le plaisir de recevoir l'Harmonie de Charlieu, une formation de 40 musiciens.



L'effectif de notre fanfare se maintient mais il est nécessaire de penser à l'avenir et d'ammener des jeunes à notre association (une des plus anciennes sociétés villiatonnes).

Notre directeur s'efforce de choisir des morceaux qui plaisent aux jeunes.

L'entente est cordiale, l'Harmonie c'est vraiment une grande famille !

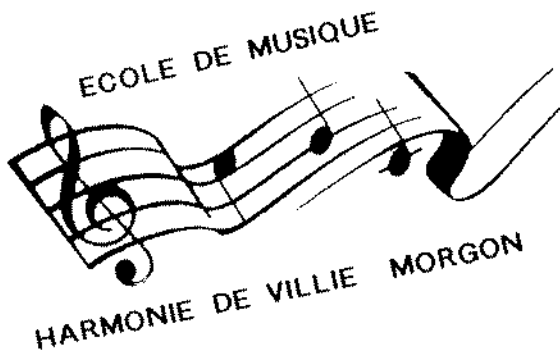
Si votre enfant aime la musique, qu'il rejoigne les 50 élèves de l'Ecole de musique où sont enseignés le piano, la clarinette, la flûte et le saxophone.

La Société lance un appel aux jeunes désirant jouer de la trompette, basse, trombone à coulisse, baryton, instruments indispensables dans une Harmonie. Pour tous renseignements, s'adresser auprès de André COLLONGE, Mireille PERROT ou Alain GAUTHIER.

Merci à tous pour votre générosité à l'occasion de nos tournées de membres honoraires, manifestations et dons divers.

BUREAU : Président d'honneur..... : Alphonse COLLIER
Président : Alexis SERVAGE
Vice-présidents.....: Jean GONNARD - André COLLONGE
Secrétaire.....: Alain GAUTHIER
Secrétaire adjoint.....: André GIRERD
Trésorier.....: Claude RINGUET
Trésorier adjoint.....: Jean DESCOMBES
Archiviste.....: Thierry LAMURE
Porte-bannière.....: Georges GAUTHIER

ECOLE DE MUSIQUE



Après deux années de fonctionnement, l'Ecole de Musique compte actuellement 48 élèves: 13 en initiation (éveil musical), 11 en formation musicale (sofège seul). En formation et instruments on trouve : 3 clarinettes, 4 flûtes, 4 saxophones et 7 pianos. Des cours de chant sont suivis par une quinzaine d'élèves dont 9 sont déjà inscrits en formation.

La cotisation annuelle par élève s'élève à :

- . 2 550 F en formation musicale et instrument*
- . 900 F en initiation musicale*
- . 500 F en chorale*

* Réduction de 10% pour deux enfants et plus de la même famille.

La location des instruments est assurée, pour les deux premières années, par l'Harmonie. Le montant de la location s'est élevé à 5 820 F.

DEPENSES :

- . salaire et charges sociales..... 106 046,00 F
- . frais divers (enveloppes, timbres)... 1 010,40 F

RECETTES :

- . cotisations perçues..... 42 460,40 F
- . bénéfice du concert de mai 93..... 8 454,00 F

SUBVENTIONS ACCORDEES :

- . Mairie..... 30 000,00 F
- . Conseil Général..... 5 000,00 F

La subvention du Conseil Général a été versée en fin d'année, au titre de l'année 94.

Un concert est organisé chaque année au mois de Mai. Pour la première fois, une brocante a eu lieu à la salle des sports au mois de Juin. Belle réussite et entière satisfaction pour les organisateurs !

BUREAU : Dirigeant : Claude DANJOU
Trésorier : André COLLONGE
Secrétaire : Mireille PERROT



CHORALE IN VINO MUSICA



Notre année chorale a débuté avec la Suisse à l'honneur puisque le 6 novembre 1993, nous recevions le chœur d'hommes d'Yverdon les Bains.

Puis, notre concert de Noël, le 18 décembre 1993, avec la participation de nos amis choristes de Gollion et des enfants de l'école de musique de Villié-Morgon, remporta un large succès et surtout, nous permit d'organiser un week-end fort apprécié des choristes suisses.

Le 12 février, en l'église de Chasselay, In Vino Musica participa à un festival regroupant 9 chorales différentes. Journée inoubliable de par la diversité des répertoires et la sympathie de cette manifestation qui n'avait rien d'une compétition.

Il fallut ensuite beaucoup travailler pour la préparation de notre concert du 11 juin 1994 qui avait pour thème, cette année, LES SAISONS, et qui ne comprenait pas moins d'une vingtaine de chants à mettre au point. Le résultat ne fut pas décevant, et apprécié par un nombreux public enthousiaste.

Notre sortie pédestre du 3 juillet -organisée, cette année, par notre ami Joël PONT- nous a permis de nous retrouver sur les sentiers de "Quincié-Marchampt" où nous avons pu apprécier de magnifiques paysages et pique-niquer dans la fraîcheur des sous-bois. Après l'effort, le réconfort nous attendait à l'auberge "Evasion Beaujolaise" où un repas nous était servi dans un cadre magnifique ; tout ceci accompagné de bonne humeur, et de convivialité.



Nous ne pouvons pas oublier de citer un moment important dans la vie de notre chorale : le 23 juillet avait lieu le mariage de Chantal et Daniel Chambard (notre chef de choeur) et nous étions très heureux de partager leur bonheur et d'interpréter deux chants au cours de la cérémonie religieuse.

Nous avons aussi eu le plaisir d'assister au mariage des enfants de deux de nos choristes.

La saison 1994-1995 commence avec de nombreux projets :

- Les 26 et 27 novembre : déplacement à SASBACHWALDEN où nous avons participé à un concert regroupant nos deux chorales et une chorale italienne.
- Le 16 décembre 1994 nous avons donné une prestation à LIMAS à l'occasion d'un vernissage et du 20ème anniversaire de carrière d'un peintre choriste.
- Nous espérons, bien entendu, donner quelques prestations dans les communes environnantes en 1995.

Puis, bien sûr, la préparation de notre concert annuel mais... nous n'en dirons pas plus... Venez nous écouter le **SAMEDI 13 MAI 1995**, à l'église de **VILLIE-MORGON**.

Nous rappelons que la chorale est ouverte à tous : hommes, femmes, adolescents. Avoir une formation musicale n'est pas indispensable, il suffit d'aimer le chant choral et d'avoir une bonne assiduité aux répétitions.

BUREAU :

- | | | |
|-----------------------|---|-------------------------------|
| - Président | : | Edmond COPERET |
| - Vice-Présidente | : | Christiane SORNAY |
| - Secrétaire | : | Joëlle PIGNARD |
| - Secrétaire adjointe | : | Véronique BATISSE |
| - Trésorière | : | Michèle LAUT |
| - Trésorière adjointe | : | Elise LABRUYERE |
| - Archivistes | : | Claude GAGET - Andrée CINQUIN |

BASKET

LE BASKET, UN SPORT QUI MONTE,

La saison 93-94 s'est très bien passée pour l'ASLVM, avec un bilan très positif. L'équipe senior I a retrouvé sa place en Excellence, et les minimes garçons ont gagné le titre de Champion du Rhône 1ère série, ce qui n'était pas permis à tout le monde.

Les compétitions se sont terminées le 8 Mai à Villié-Morgon, avec l'organisation des finales des coupes du Beaujolais. Cinq équipes villiatonnes étaient en finales avec seulement une

victoire.

Lors de l'Assemblée Générale, le Président, SORNAY Noël, demandait à prendre un peu de repos, bien mérité après 15 années passées à la tête du club. Félicitons-le pour avoir su garder un effectif, assurer de bons résultats et entretenir une très bonne ambiance au sein du Club. Patrick BOULAND était alors élu Président pour lui succéder.



La saison 94-95 a débuté fin Octobre avec un effectif de 100 licenciés répartis en dix équipes :

Baby-Basket, Mini-Basket, Benjamins, Minimes Filles, Minimes Garçons, Cadets, Cadettes, Seniors I, Seniors II, et Vétérans.

Une équipe dirigeante jeune

BOULAND Patrick, GUILLET Laurent, DOMINGUEZ Alain, LACOQUE Chantal, CINQUIN Jean-Louis, LABRUYERE Daniel.

Des entraîneurs volontaires et motivés

GUILLET Laurence, LACOQUE Chantal, SORNAY Christophe, DEPARDON Jean-Luc, POLLET Sylvain, THEVENET Laurent, GRANDJEAN Christian, BOREAS Sandrine.

Des responsables d'équipes enthousiastes

LONGEPIERRE Marie-France, MOLARD Marcelle, BULLIAT Evelyne, DOMINGUEZ Alain, THEVENET Laurent, LABRUYERE Daniel, GARNIER Guy, CINQUIN Jean-Louis.

Des responsables de commission dynamiques

GRANDJEAN Christian, GARNIER Guy, BULLIAT Evelyne, GUILLOT Jean-Philippe, GUILLET Laurent, DOMINGUEZ Alain.

Une salle des Sports bien occupée

Lundi : 17 H - 18 H
 Mardi : 19 H - 22 H 30
 Jeudi : 17 H 30 - 19 H ; 20 H 30 - 22 H 30
 Vendredi : 17 H - 22 H 30
 Samedi après-midi
 Dimanche matin

Depuis cette année, nous avons la chance d'avoir un chauffage tout neuf.

Depuis plusieurs années, les maillots sont offerts par nos artisans commerçants locaux :

COSTA, JACQUET, SASPA, LE PETIT BOUCHER, L'HOTEL DU PARC, LE CRU MORGON et cette année, nous avons le plaisir d'accueillir les Ets CHANUDET.

Depuis deux années, le bilan financier est négatif, nous comptons sur vous, Villiatons, lors de nos manifestations, pour venir partager le verre de l'amitié avec vos amis.

TOURNOIS SENIORS : Challenge Thierry Gaillard, le 30 Avril
TOURNOIS JEUNES : le 1er Mai
SOIREE DU BASKET : le 27 Mai

Cette année, a eu lieu le premier tournoi inter-sociétés de Hand-Ball, et le basket remporta brillamment les 2 premières places.

Amis, parents, la vie est de plus en plus trépidante, la scolarité de plus en plus longue, les enfants ont besoin d'espace, de liberté. Le basket leur apportera de nouveaux amis, un esprit d'équipe, l'envie de partager et de respecter les autres.

Venez rejoindre notre club, il n'est jamais trop tard.

Pour tous renseignements, tél. : 74.69.16.52

LES ARCHERS DE LA GRAPPE VILLIATONNE

La chasse à l'Arc ?...

Mais oui, c'est possible



Depuis les temps les plus reculés, l'arc a été utilisé comme arme de chasse. Il s'agissait d'arcs droits pouvant atteindre jusqu'à 1m85 de long. Il fut utilisé comme arme de guerre en Europe occidentale jusqu'en 1453 à la bataille de Castillon.

Toutefois, c'est surtout en Amérique que l'arc est utilisé pour la chasse : par les Indiens au Sud, les Chichimèques en Amérique centrale et les Indiens d'Amazonie au Sud où il est encore utilisé de nos jours.

La chasse à l'arc se pratique surtout au Canada, aux Etats-Unis, en Afrique et depuis peu en France. Les arcs utilisés sont des arcs à poulie "ou compound", les arcs droits "long-bow" et les arcs à double courbure.

La visée est instructive (sans viseur) dans la plupart des cas. Les pointes de flèches seront le plus souvent des embouts en caoutchouc pour le petit gibier et des lames d'acier pour les gros animaux.

En France, après bien des tâtonnements, il semble que le caractère licite de la chasse à l'arc soit reconnu. D'après un article paru dans le Chasseur français de Février 92, la cour de cassation assimile la chasse à l'arc à un acte de chasse classique.

Il est toutefois bien entendu qu'il est prudent de contacter la société de chasse locale avant toute action.

Pour tous renseignements complémentaires :

J. TEYSSIER : 74.69.13.18
J. Louis BRUN : 74.69.16.08

ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE



La disparition brutale et dramatique de Lucien Descaillot, si elle a affecté profondément l'ensemble de la population villiatonne, a été ressentie bien plus vivement encore par l'ASBVM dont il était l'âme et la cheville ouvrière. Son autorité ô combien efficace mais toujours bienveillante, sa gestion, son dévouement, sa présence assidue aussi bien sur les jeux que hors du cadre, en faisaient un dirigeant hors du commun. Il avait su donner à la société une image exceptionnelle qui s'est concrétisée par de nombreuses améliorations dans le boulo-drome et tout particulièrement dans l'édification, avec l'aide des artisans sociétaires, d'une salle polyvalente qui porte désormais son nom et permet d'accueillir maintes réunions.

La société étant devenue orpheline, il fallait trouver un remplaçant capable de perdurer l'oeuvre entreprise. Edmond Loron, familièrement appelé Mimi, voulut bien accepter cette lourde charge. Sa connaissance du boullisme, son attachement à la commune et à l'association, sa disponibilité lui valurent d'être élu à l'unanimité, afin de poursuivre le chemin tracé par Lucien Descaillot et son prédécesseur Pierre Jomin.

Dirigé par un bureau dynamique composé de 3 vice-présidents : Jean Bergeron, André Girerd, Joannès Mathon, de 2 secrétaires : André Sably et Georges Gauthier, de 2 trésoriers : Bernard Morin et Paul Girard, secondé par un conseil d'administration actif, l'ASBVM, sous la houlette de son président, reste un centre attractif puisque aussi bien s'y retrouvent, outre les boulistes, les pétanqueurs et les joueurs de cartes du vendredi.



L'entretien des jeux est assuré, avec Mimi Loron et A. Girerd, par notre dévoué sociétaire Eugène Fayard, tandis que la partie administrative revient à nos deux secrétaires et nos deux trésoriers.

Malheureusement, on peut regretter l'absence presque totale de jeunes éléments ; est-ce à dire que le boullisme ne présente aucun intérêt sportif pour les jeunes générations ? Bien souvent, hélas, cette discipline, cependant reconnue par le Ministère de Jeunesse et Sports, est considérée comme un simple jeu, alors que le boulliste doit tout au contraire, réunir des qualités d'adresse, de maîtrise de soi, d'endurance, de détermination... et de courtoisie. Ce sport peut être pratiqué par les anciens comme les jeunes, hommes ou femmes. C'est pourquoi l'ASBVM fait appel à tous et à toutes pour venir grossir les effectifs de la société.

Actuellement celle-ci comprend quelque 80 sociétaires : les uns possèdent une licence leur permettant de participer à des compétitions nationales officielles, les autres jouent à l'intérieur de la société ou lors des rencontres amicales avec les A.S. voisines.

Le palmarès réalisé par les joueurs serait évidemment trop long à énumérer. Citons néanmoins la vitalité de nos vétérans qui, dans les tournois du secteur Beaujolais, ont figuré régulièrement au nombre de trois quadrettes, lesquelles ont fait briller les couleurs de notre association.

Quant aux compétitions, elles sont nombreuses et généralement complètes : citons entre autres le grand prix bouliste du "cru Morgon" qui réunit de très bonnes quadrettes et qui attire beaucoup de spectateurs.

Responsables : E. Loron : 74.69.11.05
A. Girerd : 74.04.24.08

TENNIS

La saison 1993-1994 arrive juste à son terme, que déjà l'école de tennis a repris son fonctionnement normal, avec les trois moniteurs du club pour encadrer la quinzaine d'enfants qui s'initient au tennis cette année.

Malgré la diminution progressive et constante du nombre de licenciés : nous sommes 54 au club cette année, l'équipe dirigeante trouve des moyens d'espérer :

- en championnat par équipes, l'équipe féminine qui souffre de ne pas profiter du renfort de jeunes joueuses s'est maintenue avec vaillance à son niveau,
- l'Equipe 2 masculine, constituée essentiellement de jeunes formés au club et encadrée par quelques anciens, accède en 2ème série,
- enfin l'Equipe 1 masculine se maintient "tranquille" en division "régionale" et manque de très peu l'accès en "Promotion" !!

Voilà pour la compétition... mais le tennis, c'est le plaisir de se retrouver autour d'une activité passionnante praticable par toutes et tous, sans oublier les casse-croûtes entre amis (ies).

"Le tennis, le sport de toute une vie". N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements concernant notre association.

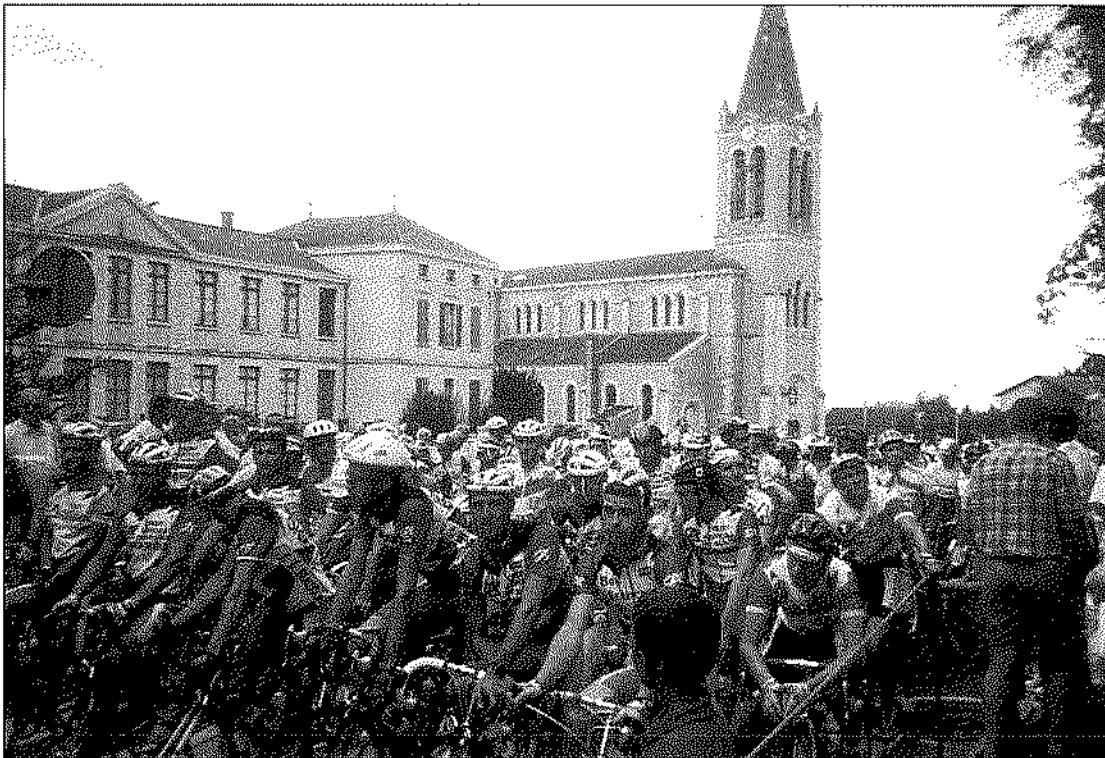
Présidente : Monique BOREAS 74.04.21.45
Trésorier : Laurent BERROD 74.69.12.34



COMITE CYCLISTE

Le comité cycliste est resté fidèle à ses principales organisations c'est-à-dire le grand prix du "cru Morgon", qui cette année avec 120 engagés a battu un record de participation et a vu la victoire d'un jeune et prometteur cycliste estonien. Profitons-en pour remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce grand prix : "cru Morgon", municipalité, commerçants, artisans, viticulteurs, donateurs de coupes : -Famille Buillat-, gardiens de routes occasionnels ainsi que les pompiers. Ce fut ensuite le traditionnel concours de pétanque avec un grand nombre de doublettes et surtout le beau temps donc une journée très positive.

Le 20 août fut organisée une montée chronométrée individuelle du bourg de Villié au fût d'Avenas, épreuve UFOLEP mise sur roues par les cyclos beaujolais (C.T.B.) où 138 coureurs se sont battus contre le chronomètre ; le vainqueur fut Fabrice Tourtillier de Lancié en 23 minutes.



Si vous aimez le vélo, que ce soit courses, cyclotourismes ou promenades, adressez-vous aux dirigeants villiatons.

Responsables : Jean-Louis BRUN : 74.69.16.08
Jean-Paul BARITEL : 74.69.84.98
Roger DUPRE
Gérard SADOT

VOLLEY BALL

Section du Sou des Ecoles

La saison précédente s'est achevée en fanfare pour nos valeureux Volleyeurs Villiatons : Accession à la Division supérieure pour l'équipe fanion du club après un brillant parcours de nos deux équipes dans le championnat corporatif et nouveau succès de participation pour le tournoi annuel, qui attire nombre d'équipes par la qualité de l'accueil et du vin.

La saison 1994 - 1995 sera-t-elle aussi fructueuse ?



Nos sportifs s'entraînent activement (Matches amicaux, Tournois) sans oublier de sacrifier à Bacchus dont ils espèrent un bienveillant sponsoring.

Découvrir ou redécouvrir ce sport vous tente ?

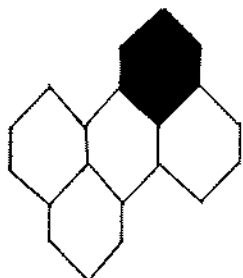
Nos deux équipes engagées cette année se retrouvent tous les mercredis à 20 heures à la salle des sports, les matches de championnat ont lieu en semaine également. Vous y serez les bienvenus.

Nous remercions la municipalité qui installe un chauffage dans le gymnase et le club de tennis qui nous prête amicalement son local.

Responsable : Jean-Luc GAUTHIER 74.69.92.39

MUTUALITE FRANCAISE

Mutuelle 288



La Mutuelle 288 est une des plus anciennes sociétés de Villié-Morgon puisqu'elle fut créée en 1909 sous la Présidence de Mr J.B. SORNAY, Maire de Villié-Morgon.

Dès le début du siècle, des hommes et des femmes ont souhaité, face à la maladie, apporter une meilleure couverture sociale aux plus défavorisés. La Mutuelle 288 après quelques années de ralentissement est redevenue une société active et dynamique qui compte actuellement 305 membres de toutes les catégories socio-professionnelles : vignerons, artisans, commerçants, salariés et retraités. Nous sommes rattachés à la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

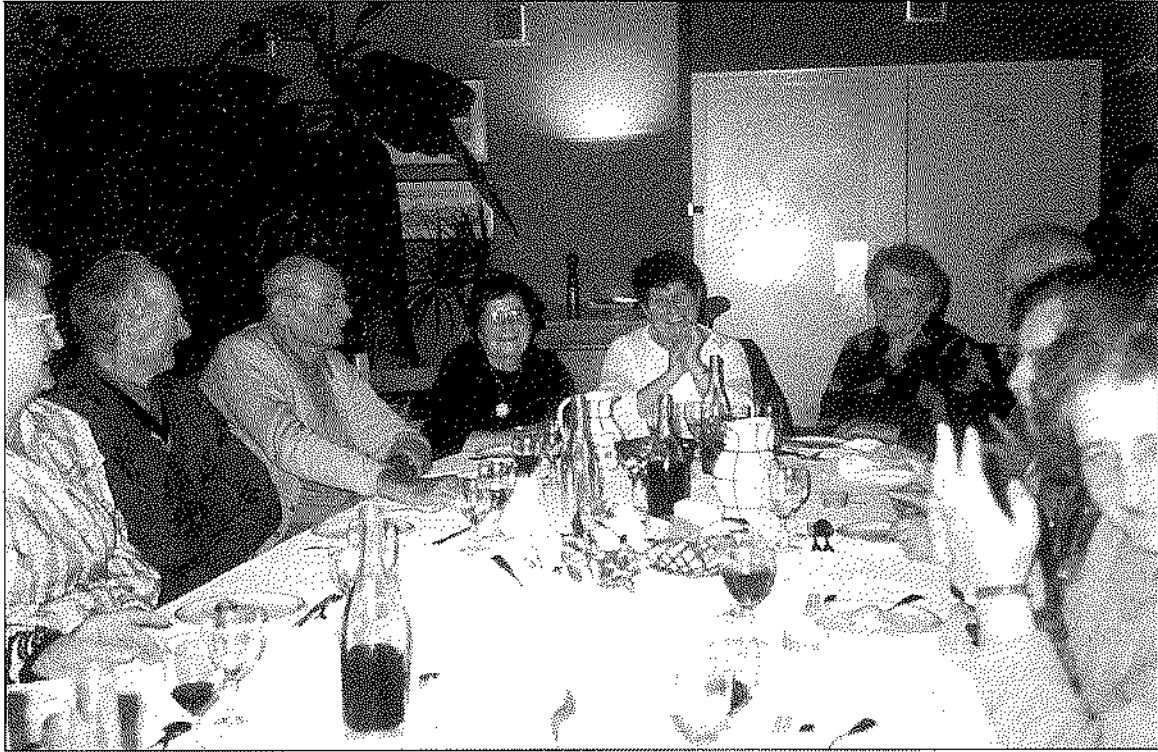
Nous recherchons en permanence une meilleure satisfaction des besoins de chaque adhérent et de son entourage familial. Nous traversons actuellement une période d'exclusion pour de nombreuses personnes et plus que jamais la notion d'entraide, de solidarité et de main tendue vers l'autre trouve son fondement dans les principes de la MUTUALITE.

Suzette LORON, administrateur de la Mutualité beaujolaise

UNION NATIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES

Quoique l'on puisse en dire, la situation matérielle souvent précaire des personnes âgées leur pose beaucoup de problèmes tant sur le plan affectif que sur le plan pécuniaire. De nombreux retraités ne perçoivent bien souvent qu'une modeste pension ; par ailleurs, leur isolement, parfois leur semi-invalidité, voire même leur invalidité totale les rendent dépendants et tributaires d'oeuvres caritatives certes humanistes et efficaces, mais qui ne peuvent malheureusement pas gommer la détresse physiologique et psychologique dans laquelle ils se trouvent plongés.

C'est pourquoi l'UNRPA poursuit inlassablement sa mission revendicative, visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées, à la fin d'une existence laborieuse ; elle intervient auprès des personnalités du monde politique et de toutes les organisations qui peuvent éventuellement les aider dans cette tâche.



Mais si le but essentiel de notre union consiste à aider les retraités, il ne faut pas pour autant négliger les loisirs qui permettent de resserrer les liens qui doivent nous unir. Aussi bien, un voyage est-il prévu chaque année en des lieux différents cependant nous n'oublions pas les personnes impotentes, dans l'impossibilité physique de se déplacer ; aussi nous organisons, en fin d'année, dans un restaurant de la localité, un repas fraternel auquel tous les adhérents peuvent participer. Cette année, le repas a eu lieu au "Villon" le 22 novembre, après l'assemblée générale.

Malheureusement, chaque année, nous avons à déplorer la disparition de quelques adhérents. Durant l'année 1994, quatre d'entre eux nous ont quittés notamment notre dynamique vice-président, Jean Chavy et Maurice Donzel. C'est pourquoi nous faisons appel aux jeunes retraités pour qu'ils viennent remplacer nos amis disparus, en répétant que notre association est strictement apolitique et toutes les idéologies philosophiques ou autres sont totalement exclues.

— Nombre d'adhérents en 1994 : 125 —

Président : Dupré Pierre
Secrétaires : Mesdames Dalla-Lama, Bailly
Trésoriers : Vivian Armand, Loron Edmond

ARAC — ASSOCIATION REPUBLICAINE

DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

La guerre est non seulement cruelle et barbare, mais elle est également absurde et insensée ! Comme l'a si bien écrit Victor Hugo :

"Et tout cela, pour des altesses"
"Qui vous, à peine enterrés"
"Se feront des politesses"
"Pendant que vous pourrirez"

Revenant de la tuerie de 1914/18, le grand écrivain Henri Barbusse, meurtri moralement et physiquement, se jura de lutter de toutes ses forces pour la paix et fut à l'origine, en 1919, de la fondation d'un mouvement qu'il dénomme : association républicaine des anciens combattants et victimes de la guerre.

Cette association, donc vieille de 75 ans, contre vents et marées, subsiste évidemment encore aujourd'hui dans toute la France et lutte, comme son nom l'indique, contre la guerre et vient en aide aux victimes de la barbarie. Elle est animée par des hommes et des femmes de toutes origines, de toutes confessions religieuses, philosophiques ou politiques et se consacre entièrement à la défense de la paix et des droits de l'homme.

Comment ne pourrait-on pas s'associer à une telle démarche, à une telle entreprise humanitaire ? Comment peut-on rester indifférent et insensible devant les drames que connaissent les peuples asservis par les dictatures et les guerres fratricides que rien ne saurait justifier ?

Pour concrétiser cette volonté humaniste et anti-belliciste, l'ARAC local a l'intention, avec l'aide et la participation des Amis des monuments pacifistes du Rhône et avec le soutien de la municipalité, d'organiser le 8 mai prochain, un rassemblement devant le monument aux morts. Celui-ci construit en 1922 (grâce en soit rendue au maire de l'époque : Mr JOUBERT), plutôt que d'honorer la guerre et ses héros martyrs, représente au contraire, en une sculpture suggestive et saisissante, la misère et les horreurs qu'elle engendre.

La section de Villié-Morgon qui vient de perdre en la personne de Félix Longepierre l'un de ses amis les plus fidèles, ouvre ses portes à tous ceux qui, passionnés de justice, se sentent concernés par ce désir de liberté, de paix et de fraternité humaine.

CERCLE DE LA BUTINIÈRE

Le Cercle de la BUTINIÈRE est une association de personnes âgées qui existe depuis 1977



NOTRE BUT : GROUPER les AINES, en toute amitié, les distraire et leur procurer des loisirs, venir, parler et passer un moment agréable au Cercle. Briser leur solitude, avec toutes les activités, que nous réalisons, pour donner le vrai visage des retraités.

BUREAU :

Président d'honneur : André GAUTHIER, Maire
Président fondateur : Paul JOMAIN
Présidente : Lucienne BASSETTI*
Trésorier : George CHAGNY
Trésorier adjoint : André MERLE
Secrétaire : Marie-Louise GERMAIN
Secrétaire adjointe : Marie-Louise JOMAIN

MEMBRES : Jeanne GAUTHIER - Marthe BOREAS - Germaine CHAVY - Marie BURGAUD - Anna PERNALON

ACTIVITES DE L'ANNEE :

REUNION mensuelle : dernier jeudi du mois
REUNION de bureau : deuxième mardi du mois

Trois voyages, repas, films, causerie, animation, chorale, vente - exposition, promenades pédestres avec d'autres Clubs du canton, Inter Villages, prêt de livres.

* La Présidente : Lucienne BASSETTI tél 74.04.24.92

1994 ETAT CIVIL...ETAT CIVIL...ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

ILS SONT ARRIVES PARMIS NOUS

MARCHAND Loïc David	11 Janvier
SERVAGE Alexandre	21 Février
REVOLLAT-VEUILLET Amandine	6 Mars
PICHOU Kyâne Raymond	14 Mars
LARDON Camille	26 Mars
BLETON Thomas Alexandre Arthur	22 Avril
BOULAND Valentin	2 Mai
PERNOT Rémy	24 Mai
LE BORGNE Bruno	9 Juin
FONTAINE Coralie Réjane	14 Juin
SERVAGE Thomas	22 Juin
DUCROUX Marlène Isabelle	23 Juin
BUIS Pierre Gaëtan	7 Juillet
GARNIER Emilie Claire	17 Juillet
CHAMBON Alexis Franck	3 Septembre
JAL Eva Jasha	7 Septembre
CHAVY Mélanie Denise	20 Octobre
PRALUS Kevin	20 Novembre



ETAT CIVIL...ETAT CIVIL...ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

ILS SE SONT UNIS

PROTHEAU Pierre Emile Alexandre et DIRAND Sophie Annick	12 Février
BARLET René Victor Jean et BORIE Sylvie	2 Juillet
LEBRETON Thierry René et GALLAND Christine Mireille	2 Juillet
DESVIGNES Olivier Marcel et JONCHET Valérie	16 Juillet
PERROT Gilles Claude Denis et ROUX Mireille Carole	23 Juillet
KIJANKA Jean et SORNAY Isabelle	30 Juillet
MOTTIN David Robert et LARGE Chrystèle	30 Juillet
POTIGNON Frédéric Michel et SCHOLL Sabrina	6 Août



ILS NOUS ONT QUITTES

PERRET Jeanne Mélanie, veuve MATRAY	4 Janvier
DESCOMBES Jeanne Pauline Marie Louise, veuve LATHUILLERE	4 Février
PASSOT Jean Maurice	6 Avril
DONZEL Maurice Auguste François	27 Avril
CHAZELLE Jeanne Léonie, épouse CALOT	6 Mai
BOREAS Claude Antoine	13 Mai
CHAVY Jean	24 Mai
LAMURE Henri Marius	8 Juin
FOILLARD Maurice	17 Août
DELARFEUX Auguste Emile	3 Septembre
MONNET Daniel	26 Septembre
LONGEPierre Félix	7 Octobre
DESCOMBES Maria, veuve DEPARDON	5 Novembre
GERMAIN Clotilde Marie, veuve GENILLON	6 Novembre
DUCROUX Jacques Pierre	22 Novembre
MELINAND Jeanne, épouse CATILLON	22 Décembre
RIVIER Marie Jeanne, épouse GAILLARD	25 Décembre
ROUX François Charles	29 Décembre
FAVREAU Maurice Albert	30 Décembre



MOTS CROISES....DETENTE....MOTS CROISES....

HORIZONTALLEMENT

- 1 .On les ouvre, on les dévore mais ils restent entiers
 .Petits protecteurs
- 2 .Ce meuble est dans sa pièce
 .Il roule d'une face sur l'autre
- 3 .Arrosée deux fois ?
 .Moins généreux quand il est baptisé
- 4 .De plus en plus nombreux à la bibliothèque
- 5 .Une petite quantité
 .Celle de Villié-Morgon est très fréquentée par
 les professionnels du vin
- 6 .Silencieux
 .Un ouvrage de la bibliothèque l'est plusieurs
 fois
- 7 .Père de la vigne
 .Sur la tête de quelques oiseaux
- 8 .Il y en a 5, sans compter le bon
 .Semblable
 .Pénible
- 9 .On le tient dans cette pièce de la maison
 .Nul n'est censé l'ignorer pour circuler
- 10 .Remuant pour un oui, pour un non
 .Dépouillés

VERTICALEMENT

- A .Beaucoup de livres le sont
- B .Ceinture japonaise
 .Friandise
- C .La bibliothèque l'est depuis sa création
- D .Peu appréciée du taureau
 .Doit avoir un bon contact
- E .Présentes parmi nous
 .Article
 .Négation
- F .Possessif
 .Salé mais pas cuit
- G .Note
 .Lès fleurs offrent le leur aux abeilles
- H .Produit du cru
- I .Le livre doit beaucoup à sa maison
 .Article
- J .Raisonnables
 .De l'auxiliaire être

MOTS CROISES....DETENTE....MOTS CROISES....

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

les lettres marquées d'un * sont celles à utiliser pour trouver le mot

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- mot de 12 lettres à reconstituer : lieu où il fait bon vivre -

Programme

à 9 heures

RÉUNION DES SOCIÉTÉS - DÉFILÉ

à 10 heures, à la Mairie

Réception des Invités

INAUGURATION du MONUMENT

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE

M. Le Sous-Préfet de Villefranche

M. Edouard HERRIOT
Député, Maire de Lyon

M. Justin GODARD
Député

M. Émile BENDER
Président du Conseil Général

M. Pierre BURDEAU
Conseiller Général

M. Charles LONGERON
Conseiller d'Arrondissement

Dans le Parc

VIN D'HONNEUR

à Midi

GRAND BANQUET

LE SOIR

ILLUMINATION DU PARC

GRANDS CONCERTS

au profit de l'Œuvre et avec le bienveillant concours de

M. LIBERCIER

Baryton du Théâtre des Célestins

M. MORELON

Ténor des Grands Concerts Lyonnais

M. BUTET, (Violoniste)

1^{er} Prix du Conservatoire de Lyon

M. BOUTON, (Violoniste)

Lauréat du Conservatoire de Lyon

L'Orchestre Symphonique de Villefranche

Direction M. DUPERRON (1^{er} Prix du Conservatoire de Lyon)

ET DE LA

FANFARE DE VILLIÉ-MORGON Direction M. CARTILLIER

A 17 heures, Salle des Fêtes

PREMIÈRE PARTIE

1. Mont-Joye Saint-Denys (Allegro)
par la Fanfare
2. Werther (Stances) Massenet
par M. MORELON
3. Romance pour flûte St-Saëns
par M. MANA SÈS, Soliste
4. Légende du Preux Scassola
par M. LIBERCIER
5. Suite Orientale Popy
par l'Orchestre Symphonique
(a) Divertissement, (b) Au bord du Gange,
(c) Les Almées, (d) Patrouille.
6. L'Amoureux et le buveur (Duo) Simiot
par MM. MORELON, LIBERCIER
7. Chœur

DEUXIÈME PARTIE

1. Ouverture fantastique Govaert
par la Fanfare
2. Le bonheur est chose légère St-Saëns
par M. MORELON
3. Le Déluge St-Saëns
par M. BUTET
4. Benvenuto Cellini De Biaz
par M. LIBERCIER
5. Faust (Duo du 1^{er} acte) Gounod
par MM. MORELON, LIBERCIER
6. Ouverture d'Egmont Beethoven
par l'Orchestre Symphonique
7. Le lac bleu (Valsg) Labole
par la Fanfare

à 21 heures, dans le parc

Audition Vocale et Symphonique

1. Canadian Patrol Fauchey
2. Mensonge du cœur (Valse) Duperron
3. Eveil du printemps (Esquisse) Gregh
par l'Orchestre Symphonique
4. La Terre Arnaud Pichereau
par M. LIBERCIER

5. Idylle au Moulin (Fantaisie-Ouverture) Popy
6. Clair Soleil (Intermezzo) Duperron
par l'Orchestre Symphonique
7. Lakmé (Air des bijoux) Delibes
par M. MORELON
8. Balancing-Dance Popy
par l'Orchestre Symphonique